

Plan Climat Air Energie Territorial
Communauté de communes Pont du Gard
Livre Blanc de la concertation



JUILLET 2021

SOMMAIRE

1	Présentation de la démarche de concertation.....	3
1.1	La démarche de PCAET_ la déclinaison locale des enjeux globaux.....	3
1.2	L'implication des acteurs du territoire	4
1.3	Modalités de la concertation	5
1.4	Modes de communication.....	7
2	La co construction du plan d'actions	10
2.1	Les ateliers de concertation multi acteurs	10
2.2	Participants aux ateliers	13
3	Liste des participants aux ateliers :	15
4	Bilan de la concertation en quelques chiffres :	16
5	Synthèse des propositions travaillées	17
5.1	Ateliers partenaires	17
5.2	Sessions réservées aux agents de la CC.....	18
6	Retranscription des échanges et fiches actions	19
6.1	Atelier n°1 : Energie.....	19
	Logements	19
	Entreprises.....	23
	Energies Renouvelables.....	26
6.2	Atelier n°2 : Ressources naturelles.....	29
	Agriculture/ alimentation/ Circuits courts	29
	Espaces naturels	33
	Ressource en eau.....	36
6.3	Atelier n°3 : Changements de pratiques	40
	Déplacements.....	40
	Gestion des déchets / Economie circulaire	44
	Gestion des risques / Aménagement du territoire	46
7	Ateliers internes.....	50
	Aménagement durable du territoire.....	50
	Exemplarité.....	53
	Faire vivre le plan climat.....	56
7.1	Réunions de travail interne	59
8	Contributions en ligne.....	68
9	Annexes	72

1 PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION

1.1 LA DEMARCHE DE PCAET_ LA DECLINAISON LOCALE DES ENJEUX GLOBAUX

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche territoriale de développement durable à la fois stratégique et opérationnelle. Il comprend quatre volets : un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Elle s'inscrit dans la lignée de l'Accord de Paris, ratifié par la France le 4 novembre 2016, et qui fixe l'objectif d'une limitation du réchauffement climatique à 2°C à l'horizon 2100.

Au niveau européen, des objectifs précis pour 2020 sont traduits dans le Paquet énergie climat (ensemble de directives, règlements et décisions), tandis que le Conseil européen a entériné en octobre 2014 de grands objectifs pour 2030. Ils concernent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des consommations d'énergie et la production d'énergies renouvelables. Ces objectifs sont déclinés de manière différenciée pour chaque pays membre de l'Union Européenne.

En matière de qualité de l'air, la directive de 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur en Europe (2008/50/CE) et la directive-cadre de 1996 concernant l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air ambiant (96/62/CE) fixent des valeurs limites d'émissions et de concentration pour certains polluants dispersés dans l'air : les particules fines, les oxydes d'azote, l'ozone, le dioxyde de soufre, etc.

Au niveau national, la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs globaux aux horizons 2030 et 2050, notamment :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 ;
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % en 2030.

Au niveau régional, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Occitanie constitue le cadre de référence de l'élaboration du PCAET.

A travers les objectifs et actions qu'il définit, le PCAET doit contribuer sur le territoire à :

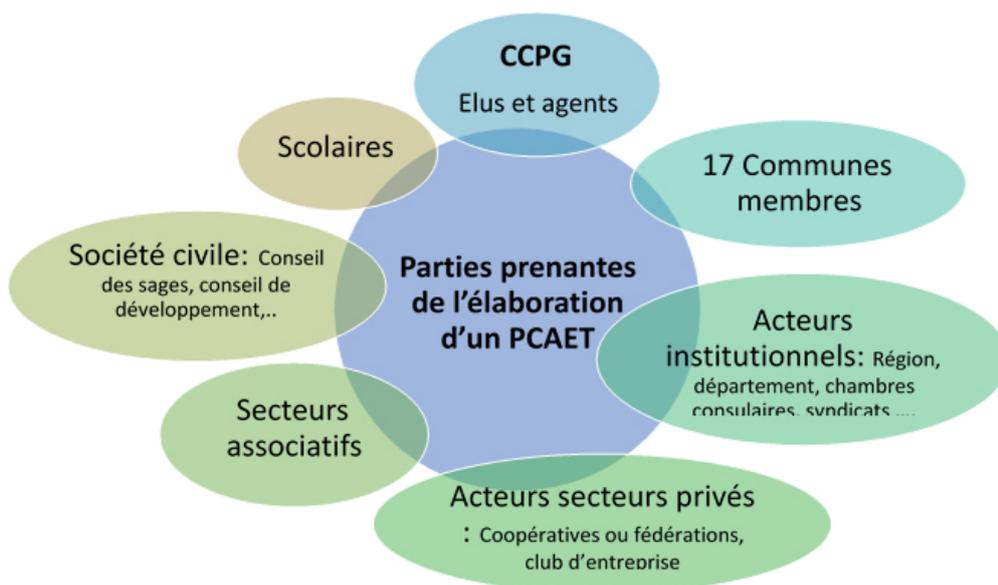
- Maîtriser les consommations énergétiques, en particulier les énergies fossiles ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Préserver la qualité de l'air ;
- Développer le stockage carbone ;
- Développer la production d'énergie renouvelable et de récupération ;
- S'adapter au changement climatique.

1.2 L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les enjeux soulevés par une démarche de PCAET sont très larges car l'ensemble des thématiques (Energie, émissions GES, qualité de l'air, énergies renouvelables, adaptation au changement climatique) se nourrissent l'une l'autre et concernent tous les secteurs et donc les acteurs du territoire (logements, transports, activités économiques, agriculture, déchets, eau, biodiversité, cadre de vie, ...)

La Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG) s'est engagée à sensibiliser et mobiliser le territoire dès le lancement de son PCAET. En effet, si le programme est porté à l'échelle de la Communauté de communes, cette dernière ne dispose pas de toutes les compétences ni moyens illimités pour le mettre en œuvre et répondre correctement à l'ensemble des enjeux du territoire, c'est pourquoi elle a décidé de s'appuyer des acteurs du territoire œuvrant sur ou pour le territoire sur les thématiques en, lien direct avec le plan climat ou indirects.

L'implication de l'ensemble des partenaires du territoire (élus, agents de la collectivité, partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques et associatifs, citoyens...), est une composante essentielle de la démarche de Plan Climat. Elle s'avère indispensable pour la réussite de la mise en œuvre d'actions et de projets concrets dans une dynamique partenariale.



Les acteurs du territoire mobilisés dans le cadre du Plan Climat

Les différentes fonctions de la concertation sont les suivantes :

- S'assurer d'une bonne appropriation par tous (citoyens, partenaires) des enjeux et des mesures associées, facilitant ainsi leur mise en œuvre (appropriation collective).
- Faire émerger des représentations locales sur le changement climatique, partager une culture commune sur le changement climatique (sensibilisation-information) ;
- Optimiser un projet par l'expérience et le recul sur les besoins exprimés (aide à la décision) ;
- Faire adhérer au projet (mobilisation collective) ;
- Créer du lien social à travers les rencontres et les ateliers notamment (intégration sociale) ;

1.3 MODALITES DE LA CONCERTATION

Afin de pouvoir recueillir et de proposer une réponse la plus adaptée à son territoire ses besoins et ses acteurs, la collectivité a souhaité aménager des temps d'échange et de travail avec tous ceux concernés par le sujet.

Afin de répondre aux exigences de la réglementation relative à la concertation dans le cadre de l'élaboration d'un PCAET (Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial), la Communauté de Communes a défini les modalités de la concertation dans sa déclaration d'intention signée en date du 25/01/2020 par le Président.

Pour rappel, l'Art L121-16 précise que « *la concertation préalable associe le public à l'élaboration d'un projet, plan ou programme dans les conditions définies par la présente section. La concertation préalable est d'une durée minimale de quinze jours et d'une durée maximale de trois mois. Quinze jours avant le début de la concertation, le public est informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur le ou les lieux concernés par la concertation. Le bilan de cette concertation est rendu public. Le maître d'ouvrage indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.* »

L'AVIS PREALABLE A LA CONCERTATION

Pour répondre au décret no 2017-626 du 25 avril 2017 art.2 Section 4 « modalités d'organisation de la concertation préalable »

L'avis préalable a été posté le 19/04/2021 soit plus de 15 jours avant le lancement de la concertation (1^{ère} réunion du 3/05/2021) sur le site internet et affichée à l'entrée des locaux du siège de la Cc pont du Gard (cf. photo 1) en format A2.

Conformément à l'art.2 section 4 du décret, l'avis contient les éléments suivants (cf. photo 2 et 3).

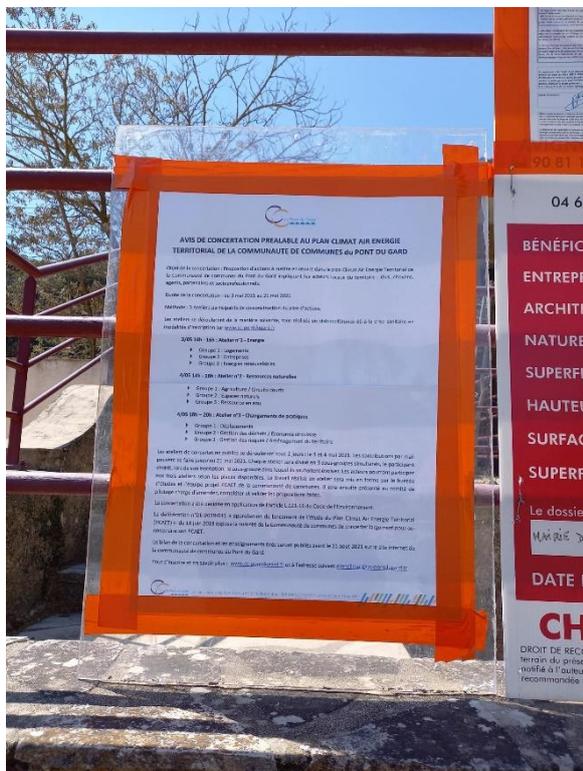
- Objet de la concertation ;
- Fait mention de la décision et du site internet sur lequel elle est publiée ;
- La durée et les modalités de la concertation ;
- Adresse du site internet sur lequel est publié le dossier soumis à concertation préalable ;
- Comporte la mention « AVIS DE CONCERTATION PREALABLE »

En accord avec la réglementation, la concertation a duré 3 semaines du 3 au 21 mai 2021.

Le bilan de la concertation sera rendu public sur le site de la CC Pont du Gard avant le 20/08/2021 (R121-21).



Avis préalable à la concertation du PCAET de la CC Pont du Gard 2021 affichée au siège (19/04/2021)



Avis préalable à la concertation affichée au siège de la CC Pont du Gard (19/04/2021)



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE AU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES du PONT DU GARD

Objet de la concertation : Proposition d'actions à mettre en œuvre dans le Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de communes du Pont du Gard impliquant les acteurs locaux du territoire : élus, citoyens, agents, partenaires et socioprofessionnels.

Durée de la concertation : du 3 mai 2021 au 21 mai 2021

Méthode : 3 Ateliers participatifs de co-construction du plan d'actions

Les ateliers se dérouleront de la manière suivante, tous réalisés en visioconférence dû à la crise sanitaire => modalités d'inscription sur www.cc-pontdugard.fr

3/05 14h - 16h : Atelier n°1 - Energie

- ▶ Groupe 1 : Logements
- ▶ Groupe 2 : Entreprises
- ▶ Groupe 3 : Energies renouvelables

4/05 14h - 16h : Atelier n°2 - Ressources naturelles

- ▶ Groupe 1 : Agriculture / Circuits courts
- ▶ Groupe 2 : Espaces naturels
- ▶ Groupe 3 : Ressource en eau

4/05 18h - 20h : Atelier n°3 - Changements de pratiques

- ▶ Groupe 1 : Déplacements
- ▶ Groupe 2 : Gestion des déchets / Economie circulaire
- ▶ Groupe 3 : Gestion des risques / Aménagement du territoire

Les ateliers de concertation publics se dérouleront sous 2 jours : le 3 et 4 mai 2021. Les contributions par mail peuvent se faire jusqu'au 21 mai 2021. Chaque atelier sera divisé en 3 sous-groupes simultanés, le participant choisit, lors de son inscription, le sous-groupe dans lequel il souhaite évoluer. Les acteurs pourront participer aux trois ateliers selon les places disponibles. Le travail réalisé en atelier sera mis en forme par le bureau d'études et l'équipe projet PCAET de la communauté de communes. Il sera ensuite présenté au comité de pilotage chargé d'amender, compléter et valider les propositions faites.

La concertation a été décidée en application de l'article L 121-16 du Code de l'Environnement.

La délibération n°DE-2019-041 « approbation du lancement de l'étude du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) » du 18 juin 2019 expose la volonté de la Communauté de communes de concerter largement pour co-construire son PCAET.

Le bilan de la concertation et les enseignements tirés seront publiés avant le 21 août 2021 sur le site internet de la communauté de communes du Pont du Gard.

Pour s'inscrire et en savoir plus : www.cc-pontdugard.fr et à l'adresse suivant planclimat@cc-pontdugard.fr

Avis préalable à la concertation postée sur le site internet de la CC (Screenshot - 8/04/2021)

1.4 MODES DE COMMUNICATION

La Communauté de communes s'est attachée à rendre visible et lisible sa démarche auprès du grand public. Ainsi dès le début de la démarche, une page dédiée au Plan Climat a été créée sur le site internet de la collectivité.

<http://www.cc-pontdugard.fr/124-le-plan-climat-air-energie-territorial.htm>

Cette page décrit au fur et à mesure de l'avancement de la démarche les étapes d'élaboration et permet de diffuser les documents associés.

D'autre part, une adresse mail spécifique a été créée pour permettre à chacun de faire les impressions, remarques et ses propositions d'actions : planclimat@cc-pontdugard.fr

Enfin, la page Facebook de la Communauté de communes a également permis de relayer les informations.

Performances de votre publication		
301 Utilisateurs atteints		
10 Mentions J'aime, commentaires et partages		
4 Clics sur la publication		
0 Affichages de photos	3 Clics sur un lien	1 Autres clics
COMMENTAIRES NÉGATIFS		
0 Masquer toutes les publications	0 Masquer la publication	
0 Signaler comme indésirable	0 Je n'aime plus la Page	
10 Mentions J'aime, commentaires et partages		
DIFFUSION DU CONTENU DE MARQUE		
Voir la répartition		
301 Couverture totale	301 Couverture organique	0 Couverture payée
337 Total des impressions	337 Impressions organiques	0 Impressions payées

Le post était épinglé sur la page Facebook de la CC jusqu'au 4 mai 2021

La communication sur la tenue des ateliers a été opérée via différents canaux :

- Une **conférence de presse** a été donnée le 5/04 à 18h30 à Vers Pont du Gard pendant laquelle les 3 journaux locaux ont participé en la présence du Président de la Communauté de Communes Pierre Prat et du Vice-Président à l'environnement Didier Gilles.

Lors de cet échange avec la presse, en plus d’expliquer l’avancement du PCAET, les élus ont ainsi invité officiellement l’ensemble des habitants du territoire à s’inscrire aux ateliers. (La revue de presse est disponible en annexe).

- La page dédiée du **site internet** de la Communauté de communes a été enrichi d’un formulaire d’inscription ouvert à tous.

ATELIERS DE CONCERTATION POUR LE PLAN CLIMAT

La Communauté de Communes du Pont du Gard propose les 3 et 4 mai prochains un séminaire en ligne de 3 ateliers de concertation ouverts à tous afin de définir le plan d’action climat pour le territoire.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l’amélioration de la qualité de l’air dans les territoires, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations... Autant de forces vives qui ont entre leurs mains « les cartes » pour limiter, à moins de 2 °C, le réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21.

La Communauté de Communes du Pont du Gard propose les 3 et 4 mai prochains un séminaire en ligne de 3 ateliers de concertation afin de définir le plan d’actions climat pour le territoire. Chaque atelier est divisé en 3 sous-groupes thématiques.

Inscriptions sont obligatoires.
[Cliquez ici pour faire une demande d’inscription](#)

Programme :

Lundi 3 mai : de 14h à 16h : Atelier n°1 - Energie

- Groupe 1 : Logements
- Groupe 2 : Entreprises
- Groupe 3 : Energies renouvelables (COMPLET)

Mardi 4 mai de 14h à 16h : Atelier n°2 - Ressources naturelles

- Groupe 1 : Agriculture / Circuits courts
- Groupe 2 : Espaces naturels
- Groupe 3 : Ressource en eau

Mardi 4 mai de 18h00 à 20h00 : Atelier n°3 - Changements de pratiques

- Groupe 1 : Déplacements
- Groupe 2 : Gestion des déchets / Economie circulaire (COMPLET)
- Groupe 3 : Gestion des risques / Aménagement du territoire

Actualité publiée le 8 avril sur le site de la CC pont du Gard (Screenshot)

- Une **affiche diffusée** aux mairies et points centraux du territoire (Relais emploi ...). Une chartre graphique a été développée par les services internes.

CONCERTATION

AGIR POUR LE CLIMAT
 QUEL PLAN D'ACTION POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Vous avez la parole !

Séminaire en ligne les 3 et 4 mai 2021
3 ateliers participatifs

>> Inscriptions en ligne sur www.cc-pontdugard.fr

Je peux aussi participer en envoyant mes propositions d'actions sur l'adresse mail planclimat@cc-pontdugard.fr

Communauté de Communes du Pont du Gard
 Tél : 04.66.37.67.67 - www.cc-pontdugard.fr

Affiche A3 de communication pour la concertation du PCAET de la CCPG

- Enfin, une invitation personnalisée a été envoyée **par mail** à l'ensemble des acteurs institutionnels et socioéconomiques. Une cartographie des acteurs du territoire a été élaborée. Celle-ci a permis d'envoyer plus de 200 invitations.

2 LA CO CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS

2.1 LES ATELIERS DE CONCERTATION MULTI ACTEURS

Dans la phase d'élaboration du plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes a fait le choix d'ouvrir la réflexion à l'ensemble des parties prenantes du territoire.

Les ateliers ont été prévus pour se dérouler en présentiel. Cependant, étant donné les incertitudes au moment de l'organisation sur l'évolution de la situation sanitaire et des conditions de travail acceptées, il a été décidé de l'organiser en visio-conférence.

La concertation avec les partenaires et acteurs du territoire s'est déroulée le 03 et 04 mai 2021 autour de *3 ateliers de travail thématiques* :

- ▶ **Atelier n°1 – Energie** : Lundi 3/05 14h-16h en visio : Logements / Entreprises/ Energies renouvelables
- ▶ **Atelier n°2 - Ressources naturelles** : Mardi 4/05 14h-16h en visio Agriculture - Circuits courts / Espaces naturels / Ressource en eau
- ▶ **Atelier n°3- Changements de pratiques** Mardi 4/05 18h00 – 20h00 en visio Déplacements/ Gestion des déchets - Economie circulaire / Gestion des risques - Aménagement du territoire

Un **4^{ème} atelier**, spécialement dédié aux agents communautaires, s'est lui déroulé le 17 mai autour des thématiques suivantes :

- Aménagement durable du territoire
- Faire vivre le plan climat
- Eco-exemplarité de la CC et des communes

Certains services (les crèches notamment) ont réalisé cet exercice au sein leur équipe entre le 10 et le 21 mai 2021.

ORGANISATION DES ATELIERS

Après un temps de présentation des enjeux identifiés lors de l'élaboration du diagnostic (et propos aux thématiques de chaque ateliers), les participants ont été répartis en groupe de travail.

Ces groupes de travail ont pris la forme d'un travail prospectif pendant lequel les participants ont été amené à échanger sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PCAET autour des thématiques proposées.

Dans un premier temps, un temps de réflexion individuelle était proposé. Les participants étaient invités à inscrire les propositions/ idées /réflexion sur un tableau partagé.

Sur la base de ces éléments, le temps de travail a permis de questionner, abonder et enfin structurer des propositions d'actions.

Les échanges et les résultats de ce temps d'échanges ont été synthétisés et sont présentés ci-dessous.

Ces ateliers participent directement aux choix des actions à mettre en avant et à prioriser dans le Plan Climat.

Les supports de présentation sont également disponibles en Annexe

La présentation et l'animation des ateliers 1 2 et 3 ont été réalisées par Caroline LARRERE (AD3E Conseil), Emilie ANDORNO (CC Pont du Gard) Et Bastien COTTEREAU (AD3E Conseil).

L'animation de l'atelier 4 a été réalisé par Emilie ANDORNO (CC Pont du Gard). L'animation des sous-atelier ont été animés par les responsables de service de la CC : Carole TARQUIS DST, Anaïs Savoini Service communication et Emilie ANDORNO service aménagement durable et PCAET. Cet atelier s'est déroulé en visio pour les services administratifs (soit 21 participants) et en réunion en présentiel pour les services petite enfance soit 6 réunions pour 60 agents.

Les supports de présentation sont également disponibles en Annexe.

Chaque atelier s'est déroulé de la manière suivante :

10 min	Accueil et introduction
Plénière 20 min	Retours sur les diagnostics et la stratégie : Quiz en ligne Explication des consignes de travail
Individuel 10 min	<i>Animation autour du titre</i> Génération d'idées (post-it) : individuel - <i>Formuler 3 idées d'actions par participant par table</i>
En groupes thématiques 90 min	Co-construction du plan d'actions : collectif - <i>Reformuler si besoin les proposition (20 min)</i> - <i>Sélectionner 3 idées d'actions (10 min) – Gomme * 3 par personne</i> - <i>Rédiger 3 fiches « Proposition d'action » (3 x 20 min)</i>
En plénière 20 min	Restitution et échanges (titre et description de la FA retenue)

Chaque sous-groupe thématique accueillait 12 participants maximum.

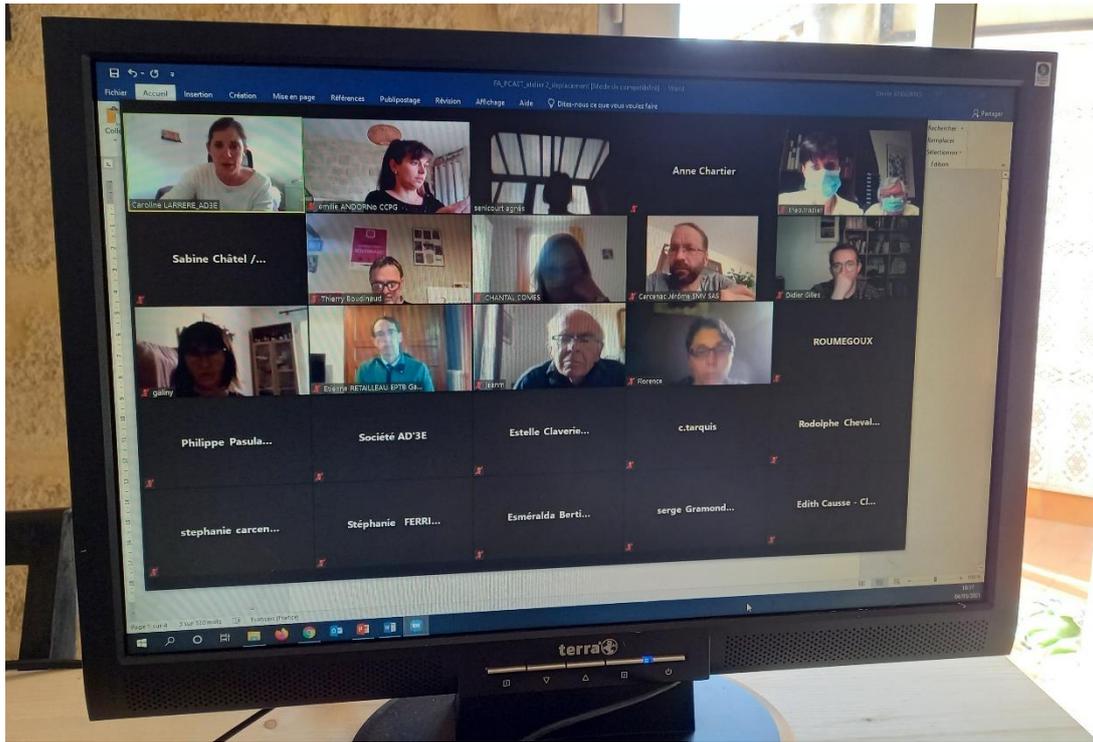


Photo d'une partie des participants de la plénière de l'atelier du 4/05/2021 18h

2.2 PARTICIPANTS AUX ATELIERS

Plusieurs entités ont été identifiées et conviées à participer aux ateliers.

La base de données des structures représente plus de 200 invitations sans compter les élus des communes du territoire et de l'intercommunalité. Chaque acteur du territoire identifié a reçu une invitation par mail, les élus du territoire ont quant à eux été invités dans leurs newsletter. Les premières invitations par mail ont été envoyées le 15 avril à plus de 200 personnes. Une relance a été faite le 28 avril à autant de personnes.

La newsletter aux élus leur a été adressée mi-avril 2021.

Les inscriptions étaient ouvertes depuis le 7 avril après.

FORMULAIRE

Identité

Votre prénom :

Votre nom :

Votre adresse mail (pour pouvoir vous répondre) :

Ateliers

Lundi 3 mai de 14h-16h : Atelier n°1 :

Groupe 1 : Logements

Groupe 2 : Entreprises

Groupe 3 - Energie renouvelables

Mardi 4 mai de 14h-16h : Atelier n°2 :

Groupe 1 : Agriculture / Circuits courts

Groupe 2 : Espaces naturels

Groupe 3 : Ressource en eau

Mardi 4 mai de 18h00 à 20h00 : Atelier n°3 :

Groupe 1 : Déplacements

Groupe 2 : Gestion des déchets / Economie circulaire

Groupe 3 : Gestion des risques / Aménagement du territoire

Fonction

Je représente une association, un organisme, une entreprise, une institution : (Oui/NON)

Si oui, nom de l'entité :

Il y a eu 69 réponses au formulaire entre le 07/04/2021 et le 04/05/2021.

Chaque inscrit complétait le formulaire suivant et choisissait le groupe thématique dans lequel il souhaitait participer (dans la limite des places disponibles).

 Invitation **CONCERTATION PLAN CLIMAT**
Regular - Communauté de Communes du Pont du Gard
Tags: Pros hors territoire concertation PCAET

Sent jeu., avril 15th 5:32 AM to 34 recipients by you

Sent

54.8%
Opens

9.7%
Clicks

 **RELANCE Invitation CONCERTATION PLAN CLIMAT (copy 02)**

Regular - Communauté de Communes du Pont du Gard
Tags: Pros concertation PCAET

Sent mer., avril 28th 4:02 AM to 38 recipients by you

Sent

45.9%
Opens

2.7%
Clicks

 Invitation **CONCERTATION PLAN CLIMAT (copy 01)**
Regular - Communauté de Communes du Pont du Gard
Tags: Pros concertation PCAET

Sent jeu., avril 15th 5:30 AM to 38 recipients by you

Sent

40.5%
Opens

2.7%
Clicks

 **RELANCE Invitation CONCERTATION PLAN CLIMAT (copy 01)**

Regular - Communauté de Communes du Pont du Gard
Tags: Pros hors territoire concertation PCAET

Sent mer., avril 28th 4:00 AM to 31 recipients by you

Sent

61.3%
Opens

0.0%
Clicks

 Invitation **CONCERTATION PLAN CLIMAT**
Regular - Communauté de Communes du Pont du Gard
Tags: Invités concertation PCAET

Sent jeu., avril 15th 5:29 AM to 132 recipients by you

Sent

44.4%
Opens

15.1%
Clicks

 **RELANCE Invitation CONCERTATION PLAN CLIMAT**
Regular - Communauté de Communes du Pont du Gard
Tags: Invités concertation PCAET

Sent mer., avril 28th 3:59 AM to 130 recipients by you

Sent

39.2%
Opens

7.2%
Clicks

Statistique des envois d'invitation de participation

3 LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS :

Participants	Structure
Anahi BARRERA	Agence de l'eau
Antoine BILLET	CleanTech Vallée
Antoine CARLIN	FD CIVAM du Gard
Carole GALINY	Mairie Remoulins
Carole TARQUIS	CCPG
Chantal COMES	Mairie Valliguières
Didier GILLES	CCPG
Edith CAUSSE	CleanTech Vallée
Elise BUCHET	Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie
Eric GONSSARD	LA RESSOURCERIE DU PONT DU GARD
Estelle CLAVERIE	CleanTech Vallée
Etienne RETAILLEAU	Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Gardons
Fabien CLAUSEL	Mairie Valliguières
Gaelle BOISMERY	Chambre d'agriculture du Gard
Jacques ROUMEGOUX	Association : Entre Garrigue et Gardon - Comps
Jean Claude CONSTANTIN	Mairie de Montfrin
JEAN MARIE CHANABE	SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON
Jérôme CARCENAC	SMV SAS
Jérôme WALTER	Citoyen
Laurence TRAPIER	CCPG
Lionel GEORGES	EPTB Gardons
Lydie DEFOS DU RAU	Syndicat mixte des gorges du Gardon
Marie-Alice REGA	Les Cookies d'Alice
Mary JOLI	CAGR
Nicolas CARTAILLER	Mairie Remoulins
Philippe PASULA	GRDF Gaz Réseau Distribution France
Priscille JULIEN	CCI Gard
Regina WHELAN	Université populaire de l'Uzège
SABINE CHATEL	Association Emergences
Sébastien DE VITOT	PETR Uzège-Pont du Gard
Serge GRAMOND	Mairie Aramon
Stéphanie FERRIER	Syndicat mixte des gorges du Gardon
Yvon LUYDLIN	Mairie Valliguières
Stéphanie CARCENAC	DDTM 30
Rodolphe CHEVALIER	Atelier 2 et 3
Anne CHARTIER	Citoyen
Esméralda BERTIN	PETR Uzège-Pont du Gard
Florence	Atelier 3
Maurice BOYER	Citoyen
Theo TRAPIER	Citoyen

Louis DONNET	Mairie de Domazan
Sophie ROCHAS	CleanTech Vallée
Agnès SENICOURT	Association Amis du pont du Gard et de sa voie verte

L'atelier interne décliné :

- En visio pour les services administratifs a réuni plus de 20 participants.
- En réunion d'équipe pour les services de la petite enfance (crèche et micro crèche) a réuni plus de 50 agents.
- Les autres agents n'ayant pu participer en direct, ont pu apporter leurs contributions écrites avant le 21 mai. On en comptabilise 5.

Les agents ont été informé par la newsletter des agents (cf. annexe) et par le responsable/chef. fe de Service pour l'organisation de la concertation.

Afin de d'apporter de la matière, un dossier papier a été remis aux personnels participants en réunion d'équipe ou en individuel. (Le dossier est disponible en annexe).

De plus, une vidéo interne a été réalisée pour présenter la démarche PCAET aux agents et expliquer la concertation et leur rôle.

4 BILAN DE LA CONCERTATION EN QUELQUES CHIFFRES :

- 3 Ateliers externes
- 70 participants dont 45 personnes
- 23 propositions détaillées
- 7 contributions avec une vingtaine de propositions complémentaires
- 1 atelier interne :
- 7 propositions détaillées en fiches actions
- 5 réunions d'équipe réalisées au sein des crèches

5 SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS TRAVAILLÉES

NOTE de la rédaction

Le Livre Blanc de la concertation est une traduction qui se veut la plus fidèle possible des échanges qui se sont tenus avec les participants durant ces ateliers thématiques.

Les actions décrites dans les pages qui suivent sont les **propositions** émises lors de la concertation. Elles constituent une base essentielle dans le processus d'élaboration du PCAET pour aider les élus à structurer la politique Air Energie climat du territoire de la CC Pont du Gard.

5.1 ATELIERS PARTENAIRES

Logements	Mettre en place une stratégie et un plan de communication à destination des particuliers
	Structurer la mise en place d'un guichet unique
	Accompagner les communes membres dans la prise en compte de la qualité architecturale
Entreprises	Accompagner vers un financement et une connaissance des aides aux entreprises (entre 5-100 salariés) sur la rénovation énergétique
Energies renouvelables	Développer le solaire (PV et thermique) sur le territoire notamment sur les nouvelles constructions
	Développer la filière méthanisation
	Accompagner à la mise en place de énergies renouvelables (EnR) auprès des particuliers et des entreprises
Agriculture/ Circuits courts	Mette en place une régie agricole pour l'approvisionnement des écoles
	Développer une plateforme locale des produits agricoles (plutôt à destination des professionnels)
	Mener un Programme Alimentaire Territorial
Espaces naturels	Rédiger une stratégie de gestion des espaces naturels
	Mettre en place un observatoire de l'évolution des espaces naturels
	Définir des actions ciblées auprès des communes
Ressource en eau	Accompagner les particuliers et les collectivités sur les économies en eau
	Promouvoir la gestion alternative des eaux pluviales
	Maintenir de la qualité de l'eau sur le territoire
Déplacements	Développer les transports en commun (TC) et le ferroviaire
	Favoriser le covoiturage
	Définir un schéma des déplacements vélo entre les villages

Gestion des déchets / Economie circulaire	Communiquer et homogénéiser les actions existantes
	Réaliser un état des lieux de toutes les compétences existantes

Gestion des risques / Aménagement du territoire	Sensibiliser la population et les élus à la gestion des risques naturels
	Anticiper l'évolution des risques face au changement climatique dans toute politique d'aménagement
	Accompagner les propriétaires /collectivités dans la protection de leur bâti.

5.2 SESSIONS RESERVEES AUX AGENTS DE LA CC.

Aménagement durable du territoire	Equiper les randonneurs d'une fiche de bonnes pratiques : sacs noirs pour les déchets. Faire régulièrement des campagnes de nettoyage des terres agricoles. Trop de plastique.
	Rénover les bâtiments publics
	Inciter à une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement
Faire vivre le plan climat	Développer une flotte de véhicules électriques
	Formation des agents aux écogestes / écoconduite
Eco-exemplarité de la CC et des communes	Communiquer sur les autres manières de se déplacer (autres que la voiture individuelle)
	Informé via les panneaux lumineux et gazette des communes

6 RETRANSCRIPTION DES ECHANGES ET FICHES ACTIONS

6.1 ATELIER N°1 : ENERGIE

LOGEMENTS

1. Propositions individuelles

mieux isoler les batiments

améliorer la performance
énergétique dans le secteur de
l'habitat

intégrer dans la planification
urbaine le volet énergétique
des logements : densifier,
intégration dans le paysage

Créer une plateforme locale regroupant
les prestataires mobilisables

Faciliter le traitement des CEE

manque de connaissance sur les potentiels en appro
de matériaux biosourcés adaptés à notre région

opportunité d'auto gestion de l'énergie solaire en
maison individuelle voire "mutualiser sur un quartier"

distinguer deux volets : celui de la sobriété des logements
tant en construction qu'en fonction et celui de l'utilisation
de matériaux ou de source d'énergie renouvelable

évolution de la règlementation

Informier --> Conseiller / Orienter

Grande campagne d'infos sur l'importance de
l'énergie renouvelables, surtout photovoltaïque,
impact que la mis en ouvre à grande échelle
pourrait avoir sur la réduction de co2

Faciliter/ déployer les diagnostics
énergétique

développement / maîtrise de l'habitat /
environnement paysager

repenser la façon de concevoir les zones
d'habitat, plus ancrée dans la
compréhension des qualité des sols et
adapter l'architecture à l'environnement
immédiat

comment encadrer les
promoteurs pour des projets
vertueux ?

dans secteurs protégés :
comment concilier préservation
des sites patrimoniaux et usage
des énergies renouv

2. Travail collectif

FA n°1	Structurer la mise en place d'un guichet unique
<u>Descriptif :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller les particuliers sur les projets de rénovation via la mise en place d'un guichet unique • Déployer la réalisation d'audit énergétique auprès des particuliers • Animer les réseaux des entreprises RGE et faciliter la mise en relation avec les particuliers • Intégrer la réflexion sur l'intégration de production renouvelables dans les projets des particuliers
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	<p>Le périmètre du guichet unique doit permettre de à la fois travailler avec la filière économique en amont (entreprises RGE, filière matériau biosourcés, ...) et de faciliter les projets de rénovations des particuliers</p> <p>Développer une économie de proximité Emulation entre les entreprises Compléments d'activité grâce à la labellisation RGE</p>
<u>Pilote</u>	CAUE _ CCPG
<u>Partenaires</u>	<p>Clean Tech Valley (pour l'animation du guichet unique PETR Village Pont du Gard (Rex Petit Déj entreprises) Association COTRE</p>
<u>Commentaires :</u>	<p>Un constat général de besoin d'information sur les coûts associés à la rénovation thermique des bâtiments ainsi que sur la possibilité de production individuelle d'énergies renouvelables (PV en toiture)</p> <p>Il existe des outils tels que le Cadastre solaire qui permet de simuler leur capacité de production via les panneaux photovoltaïques.</p> <p>La prise en compte de la problématique de précarité énergétique nécessiterait un accompagnement spécifique.</p> <p>Quid de l'autoconsommation ?</p>

FA n°2	Mettre en place une stratégie et un plan de communication à destination des particuliers
<u>Descriptif :</u>	<p>Mettre à disposition des livrets d'informations sur les gestes de sobriété énergétique et la rénovation thermiques (livrets ADEME existants)</p> <p>Réaliser des évènements / une campagne d'animation à destination du grand public</p> <p>Mette en place des Défis de Famille à Energie Positive » pour permettre de sensibiliser par l'exemple. Montrer ce qui marche pour susciter l'intérêt du plus grand nombre</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	<p>Diversifier les formes de communication pour toucher le plus de monde possible</p> <p>S'appuyer sur des retours d'expérience</p>
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	ADEME
<u>Commentaires :</u>	<p>Une grande part du public ne se rendront pas spontanément auprès du guichet unique.</p> <p>Le territoire a déjà essayé de faire une série d'évènement en présentiel mais il y a toujours des difficultés pour mobiliser (peu de personnes se déplace)</p> <p>Peut-être d'en passant par « la preuve par l'exemple » on parviendrait à toucher plus de monde. Il faut pouvoir montrer que la sobriété n'est pas si contraignante que l'on peut croire et les travaux de rénovation pas nécessaire trop chers.</p>

FA n°3	Accompagner les communes membres volontaires dans la prise en compte de la qualité architecturale
<u>Descriptif :</u>	<p>Mettre en place une charte paysagère/ une note de recommandation sur l'urbanisme durable à destination de communes compétentes</p> <p>S'appuyer sur les travaux du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon pour disposer des outils déployables.</p> <p>Proposer d'annexer au PLU en constitution une charte Paysage/ note de recommandation</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Repenser la façon de concevoir les zones d'habitat pour y intégrer pleinement et en amont les enjeux de protection de l'environnement
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Syndicat mixte des gorges du Gardon CAUE
<u>Commentaires :</u>	<p>Le SMGG a élaboré et diffusé auprès de ces communes adhérentes un cahier de recommandations paysagères. Les retours d'expérience des communes l'ayant utilisé/ intégrés dans leur document d'aménagement est très positif.</p> <p>A noter que le PLH de la CCPG n'a pas abouti. Il a cependant permis de dresser un premier état des lieux de la structuration de l'habitat et du logement à l'échelle du territoire.</p> <p>Un tel outil est cependant attendu par certaines communes (Aramon notamment) car il conditionne l'obtention de financement type OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat)</p> <p>La réflexion sur la possibilité de réaliser d'un PLUi n'est pas encore assez mature sur le territoire. Aujourd'hui, l'aménagement est donc de la compétence de communes.</p> <p>Il est souligné qu'il n'existe aucun logement d'urgence sur le territoire (en cas de catastrophe par exemple)</p>

1. Propositions individuelles

Mutualisation de moyens
autour d'achats de matériels ou
de matériaux permettant une
économie d'énergie

ENTREPRISES et ENERGIE

Réflexions sur les projets
stratégiques pour l'économie
d'énergie ✓

Visites d'entreprises avec des
actions pour le climat

Limitation du transport par semi
remorque qui ne font que traverser le
territoire ✓
accompagner les entreprises
dans les audits transport ✓

accompagnement financier des
entreprises sur certains invest
énergie ✓
Mettre à dispositions des outils de suivi
en temps réel des consommations ✓

amélioration de l'efficacité de
énergétique des bâtiments ✓

economie circulaire pour
developper de l'énergie

aider aux dev des energie
renouvelables ✓

Organiser des formations
auprès des industriels sur les
économies circulaires ✓
(valorisation des déchets,
invendus..)

2. Travail collectif

FA n°1	Accompagner vers un financement et une connaissance des aides aux entreprises sur les économies d'énergie
<u>Descriptif :</u>	<p><u>Pour Qui :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Entreprises ou associations du territoire de + 10 (entre 5 et 10) et – 50 (ou 100) salariés (à préciser en fonction du profil des PEM/associations employeuses du territoire) <p><u>Quoi :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Financement sur des isolations et de rénovation énergétique : A mettre en place en complémentarité avec les dispositifs existants (tremplin de l'ADEME en 2021 ...) se caler avec les actions de ce type de dispositif• Changement de chaudière à partir d'une filière bois ou (autre sources biosourcées) qui pourrait se développer sur le territoire (exemple filière paille de riz en Camargue)• Accompagnement pour le montage des dossiers de demandes d'aides pour mutualiser en tant que guichet unique des entreprises• Centraliser l'information pour faciliter l'accès aux entreprises des aides• Accompagnement des entreprises et réorienter dans un seul et même service à travers un appel à projet de la maison des entreprises à mettre en relation avec les services• Développement d'une filière (bois...) et son utilisation par les entreprises du territoire (chaleur biomasse)• Préciser les volumes de besoins en énergie et les entreprises qui pourraient se développer et comment les aider dans transition écologique

	Pool d'entreprises/associations (une dizaine pour impulser une dynamique)
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	
<u>Pilote</u>	CCPG en accompagnement technique, financier
<u>Partenaires</u>	CTV, CCI, Ad'occ, ADEME, Région
<u>Commentaires :</u>	<p>Production granulée sur le territoire pour éviter de les déplacer sur des grandes distances (exemple : produites dans les Cévennes)</p> <p>Les aides nationales.fr</p> <p>o pour les PME du territoire et les associations avec une activité économique</p>

1. Propositions individuelles

Identifier un foncier pour installer une station Gaz Naturel Vehicule

Mobiliser les financements citoyens

Définir une doctrine claire pour les PV au sol

Réaliser un cadastre solaire plus de panneaux solaires

Soutenir l'ingénierie des communes pour faciliter l'émergence de projets sur toiture

Attirer un porteur de projet d'unité de méthanisation sur le territoire pour en exploiter le gisement de déchets (centre equestres, résidus de cultures et surtout bio déchets dont la collecte séparée sera obligatoire en 2023)

Solaire : Collectivité donnent l'exemple sur bâtiments publics

Informations plus larges du public concernant les financement des PV à titres privés

Ombrière de parking PV

PV à intégrer au secteur de l'agriculture (culture sous les panneaux) : exemple de l'ancienne centrale d'EDF

Developpement de la méthanisation.

Developper le biomethane sur le territoire pour qu'il contribue également à la décarbonation du transport lourd (bus, poids lourds, Bennes à ordures)

Faciliter les synergies entre les emetteurs d'énergie et les consommateurs

Inciter (imposer ?) dans les documents d'urbanisme l'utilisation d'ENR, notamment solaire thermique

quid des éoliennes dans notre pays de grand vent ?

envisager des installations solaires flottantes

Quel choix dans les ER? Toutes les ER se valent-elles?

Comme ce qui se fait avec le marché de raison ?

ou en est le développement de la filière hydrogène?

2. Travail collectif

FA n°1	Accompagner à la mise en place des énergies renouvelables (EnR) auprès des particuliers et des entreprises
<u>Descriptif :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les freins, les leviers et les sources de finance. - Doter d'ingénierie les territoires, les particuliers et les collectivités. <p>Réaliser une veille technique pour être aux faits des nouvelles technologies.</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	<p>Accès facilité aux ENR.</p> <p>Inciter le déploiement des EnR via les documents d'urbanisme</p>
<u>Pilote</u>	CCPG / communes membres
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	

FA n°2	Développer le solaire (PV et thermique) sur le territoire notamment sur les nouvelles constructions
<u>Descriptif :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter l'implantation du solaire thermique dans les documents d'urbanisme - Déployer l'implantation du photovoltaïque (PV) dans les bâtiments publics - Mettre en place des ombrières de parking et de toiture PV au-dessus des cultures. - Contribuer à faciliter l'autoconsommation. <p>Réseau intelligent (smartgrid dans les quartiers et les ZI).</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Toute nouvelle construction doit intégrer une ENR - Lorsque possible, bâtiment public avec PV <p>Bâtiment avec consos constante équipés de PV en réseau intelligent.</p>
<u>Pilote</u>	CCPG + Clean Tech vallée
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	Doctrine sur le PV au sol → position ferme du territoire.

FA n°3	Développer la filière méthanisation
<u>Descriptif</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et recueillir les différents gisements du territoire. - Injecter la production de biométhane sur le réseau GRDF. Installer des unités de méthanisation et des stations de biocarburant pour l'utilisation des véhicules
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation</u> :	10% de gaz vert sur le territoire. Création d'emploi autour de la méthanisation. Utilisation de la méthanisation pour les véhicules.
<u>Pilote</u>	CCPG /
<u>Partenaires</u>	GRDF, agriculteurs
<u>Commentaires</u> :	

6.2 ATELIER N°2 : RESSOURCES NATURELLES

AGRICULTURE/ ALIMENTATION/ CIRCUITS COURTS

1. Propositions individuelles

AGRICULTURE ALIMENTATION CIRCUIT-COURT

Accompagner les investissements et le conseil technique nécessaires pour permettre aux exploitations agricoles de s'adapter au changement climatique. ✓

mettre en place une régie agricole pour approvisionner les cantines scolaires. ✓ ✓ ✓

faire un annuaire des structures œuvrant pour l'alimentation ✓

Cuisine centrale avec un approvisionnement local pour les écoles à des échelles afin de garantir les liaisons chaudes

Protéger les espaces naturels et agricoles de l'artificialisation. ✓ ✓

Organiser des formations pour les agriculteurs qui ne savent pas comment accompagner les projets biodiversité des agriculteurs faire pour sortir d'une agriculture

Faire cohabiter énergies renouvelables et exploitation agricole (ex. agri pv) ✓

Diminuer l'utilisation de pesticides phytosanitaires

créer une zone agricole protégée

✓ Développer/multiplier les plateformes de circuits courts (marchés des producteurs, drive des producteurs, la ruche qui dit oui...)

Arbres agricoles... et pas que! Fertilisation organique / Bols irriguer toutes les parcelles morcelées sur notre territoire

appuyer les initiatives citoyennes pour mettre en relation les producteurs et consommateurs ✓ ✓

Relocalisation appro point vente alimentation
Sensibiliser, encourager, accompagner, promouvoir les actions des producteurs en faveur de la transition écologique (ex. Eco Defis, plateforme Peps...) ✓
Adaptation viticulture

2. Travail collectif

FA n°1	Mettre en place une régie agricole pour approvisionner les cantines scolaires
<u>Descriptif :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les productions des maraichers locaux qui pourraient alimenter la cantine ou les cantines locales - Assurer l'accès au foncier <ul style="list-style-type: none"> o Identifier la localisation de terrain pour installation d'un agriculteur communal/intercommunal o Acquisition éventuelle de parcelle par la collectivité et qu'elle met en location avec un contrat avec l'agriculture en place pour fournir la cantine - Accompagner pour la modalité de transformation/atelier - Fournir aux cantines les légumes /produits pelés et coupés • Micro structure : en utilisant une cantine existante pour s'approvisionner localement – plus facile en logistique en liaison chaude
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Installation de jeunes agriculteurs sur la CC Approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux Relocaliser les outils de production de repas sur le territoire Meilleure alimentation pour les enfants Protéger les terres à haute valeur agronomique
<u>Pilote</u>	PETR ou CCPG
<u>Partenaires</u>	CA, personnels de cantine, associations terre de liens, FNAP, les communes SAFER
<u>Commentaires :</u>	Exemple de visite terrain sur d'autres actions faites : ex Mouans-Sartoux / Mas des agriculteurs à Nîmes (plateforme collective pour l'approvisionnement des cantines)

FA n°2	Développer une plateforme locale des produits agricoles (plutôt à destination des professionnel)
<u>Descriptif :</u>	<p>Pourquoi : vendre les produits locaux Fournisseurs : tous les agriculteurs peu importe la quantité Clients : professionnels et particuliers</p> <p>2 échelles à étudier : export ou clients locaux</p> <p>Développer le semi-gros Répartir des conclusions de l'étude</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	<p>Appuyer les initiatives citoyennes pour mettre des relations professionnelles et des consommateurs Protéger les espaces naturels et agri de l'artificialisation</p>
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	Ex : marché au cadran dans les années 80 à Fournès

FA n°3	Mener un Programme Alimentaire Territorial
<u>Descriptif :</u>	Besoin alimentaire du territoire – Programme Alimentaire Territorial Mutualisation les expertises et Rex et projets des territoires Identifier les besoins du territoire sur le type d’outils de commercialisation adaptés Définir les clients : à qui on souhaite vendre, identifier les débouchés A quelle échelle territoriale ce projet serait adapté
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Structurer une réflexion autour du lien de l’alimentation et de son territoire
<u>Pilote</u>	CAGR ?
<u>Partenaires</u>	Département du Gard
<u>Commentaires :</u>	Mener un Programme Alimentaire Territorial

1. Propositions individuelles

protection de la garrigue, ne pas oublier que un arbre c'est de l'eau

définir déjà ce qu'on entend par espaces naturels

Promoouvoir la gestion durable des forêts (garrigues sur le territoire)

protéger la garrigue, c'est protéger le paysage dans lequel l'on vit

Protection des espaces des risques incendies déjà présents et qui auront tendance à augmenter au vu des évolutions climatiques

réinterroger sur les aménités des espaces naturels, que nous apprennent-ils en dehors des usages de loisirs ?

Bien répartir les flux touristiques sur le territoire et sur l'ensemble de l'année, afin d'éviter la saturation d'espaces sensibles pendant la période estivale

intérêt d'un observatoire local sur les évolutions des espaces naturels en lien avec le changement climatique ? Sur différents aspects (flore, répartition...)

Stockage carbone : assurer la continuité de ce stockage par le maintien des forêts et leur dynamisme

Espaces naturels = aussi des ressources renouvelables utilisables

Flux touristiques : proposer des circuits en dehors des sites emblématiques (mieux valoriser ce qui existe déjà ?) Aménités : espaces naturels protègent la ressource en eau (cf atelier eau)

les espaces naturels ne sont pas que des ressources disponibles pour notre usage, mais les reconsidérer comme des milieux de partage avec d'autres espèces

comment anticiper les évolutions des usages actuels en lien avec le changement climatique ? ex : activités nautiques, randonnée...

2. Travail collectif

FA n°1	Mettre en place un observatoire sur certains espaces naturels
<u>Descriptif :</u>	Suivre le stockage carbone de ces espaces. Suivre l'impact du tourisme sur ces espaces.
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	

FA n°2	Rédiger une stratégie de gestion des espaces naturels
<u>Descriptif :</u>	Réaliser de la communication sur ces espaces naturels Définir ces espaces naturels (définition précise de ce que l'on considère comme un espace naturel)
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Des choix à définir par les élus sur la trajectoire à prendre : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soit on préserve ➤ Soit on développe le tourisme et on sensibilise.

FA n°3	Définir des actions ciblées aux communes
<u>Descriptif</u> :	Mettre en place des recherches de solutions spécifiques à chaque commune. Partager le retour sur expérience des stratégie mises en place par les communes sur tout le territoire.
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation</u> :	Améliorer la prise en compte des espaces naturels dans les aménagements
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires</u> :	

1. Propositions individuelles

Sécuriser les ressources contre les pollutions.			Mais aussi par rapport à la quantité disponible. Limiter les fuites sur les réseaux.
Sensibiliser	Lutter contre les gaspillages Economie d'eau		sécuriser la ressource pour les besoins domestiques et l'évolution de la population maillage des ressources en eau
	développer les économies d'eau	gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltrer là où l'eau tombe)	
	Lutter contre les fuites	expliquer comment récupérer l'eau dans son cycle domestique	Conditionne
	Rendre intelligents les réseaux	faire appliquer les arrêtés sécheresse sur le territoire	schéma directeur de l'
	gérer les arrosages en pleine chaleur	Conditionner la création de nouveaux forages pour les particuliers	
Défis joyeux autour de la pollution de l'eau (idem Familles à énergie positive)			Mettre en place une tarification incitative de l'eau augmenter le prix de l'eau !!
	lors des purges systématiques récupérer l'eau pour l'utiliser efficacement		remonter l'irrigation du bas rhone dans la CC
			Stocker fleuve réserve d'eau
mise en place de systèmes hydro économes récupération d'eau		développer un gestion vertueuse de la ressource	
équipement des habitants en récupérateur		Sécuriser	
Réutiliser les eaux usées		lutter contre les activités polluantes	
accompagne les collectivités pour développer des actions innovantes pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable		Lutter contre les pollutions : déchets jetés, plastiques rejets polluants connaître la proportion d'intrants dans les sols	Documents d'urbanisme : intégrer des mesures (comme interdiction imperméabiliser sols pour les particuliers, ZAC, etc), obligation installation de récupération eau de pluie,...)
tester et entreprendre les réparations des circuits de distribution d'eau potable car environ 25% de l'eau sont perdus à cause de fuites		changement des pratiques agricoles (travail du sol, espèces adaptées à la sécheresse)	désimpermeabiliser les sols maîtriser le développement des zones habitables et artisanales
			préservé la ressource quelle soit y compris sur le rhone
Sensibilisation des jardinerie pour promouvoir jardins secs			

2. Travail collectif

FA n°1	Accompagner les particuliers et les communes pour une meilleure gestion de l'eau
<p><u>Descriptif :</u></p>	<p>Sensibiliser les communes à la gestion de l'eau Diffuser les guides écoresponsables de l'ADEME</p> <p>Mettre en place des « Défis joyeux » pour sensibiliser à la fois sur la quantité et sur la qualité de l'eau Equiper les particuliers en récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Réinitier le rôle de la CCPG comme relai déclaratif pour le forage particulier (action menée jusqu'en 2009) Inciter les communes compétentes à réduire les fuites sur les réseaux en mettant en place un plan pluriannuel d'investissement sur les réseaux.</p>
<p><u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u></p>	<p>Réduire le gaspillage Sensibiliser les particuliers mais aussi les communes (gestion des espaces naturels / réseau d'assainissement) Lutter contre les pollutions</p>
<p><u>Pilote</u></p>	
<p><u>Partenaires</u></p>	<p>ETPB Gardons DDTM</p>
<p><u>Commentaires :</u></p>	<p>Les actions portées par l'ETPB sont peu connues du grand public. Pourtant il mène de nombreuses études et dispose d'outils de sensibilisation/ de portée à connaissance facilement diffusables. https://www.les-gardons.fr/comprendre-et-agir/ressource-en-eau</p> <p>La CCPG pourrait ainsi être le relai de ces études / documents de sensibilisation La tarification incitative de l'eau pourrait être un outil d'incitation supplémentaire Festival de l'Eau à Montfrin la 3-4 oct. 2021</p>

FA n°2	Promouvoir la gestion alternative des eaux pluviales
<u>Descriptif :</u>	<p>Inciter les collectivités à intégrer la gestion de l'eau à la parcelle/ captage à la source dans leur document d'urbanisme</p> <p>Accompagner les administrés dans les opérations de gestion de l'eau à la parcelle via un meilleur diffusion/préconisations de solutions</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	ETPB Agence de l'eau DDTM
<u>Commentaires :</u>	<p>Les outils de mise en œuvre effective de récupération de l'eau à la parcelle sont parfois complexes et difficiles à mettre en place par les particuliers https://uicn.fr/wp-content/uploads/2020/01/sfn-light-ok.pdf</p> <p>Faible connaissance des particuliers sur la réglementation sur les prélèvements / forages particuliers</p> <p>L'infiltration à la parcelle ne peut /doit pas être dimensionnée pour les événements violents (trop contraignant) Il faudra également pouvoir réfléchir à des solutions plus macro de captage/ stockage (retenue / réservoir / bassin...)</p>

FA n°3	Maintenir la qualité de l'eau sur le territoire (nappes et cours d'eau)
--------	---

<u>Descriptif :</u>	<p>Intensifier les actions auprès/ avec les agriculteurs et les vignerons en particulier en valorisant les actions qui sont déjà menées sur le territoire</p> <p>Développer des zones humides artificielles pour traiter les pesticides</p> <p>Poursuivre les actions de mise en conformité des fosses septiques (au travers du SPANC)</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Travailler sur les pollutions agricoles
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	<p>Agence de l'eau</p> <p>Agriculteurs</p>
<u>Commentaires :</u>	<p>Un chantier est en cours (2021-2022) avec des agriculteurs des communes de Domazan et Estèzargues notamment</p> <p>Le territoire possède 1 captage prioritaire sur la commune de Pouzilhac. Les actions qui y sont menées peuvent servir d'exemples à déployer.</p>

6.3 ATELIER N°3 : CHANGEMENTS DE PRATIQUES

DEPLACEMENTS

1. Propositions individuelles

<p>Information a tous les travailleurs pour connaître prise en compte 50% par employeur</p> <p>amélioration des services de bus</p> <p>Développer les transports en commun et notamment le ferroviaire</p> <p>cheminements doux vers les écoles, collège et lycée</p> <p>Mettre en place un Covoiturage local sur chaque commune</p> <p>des lignes de train régulières pour aller travailler à Nîmes, Montpellier, Avignon</p> <p>Réduction transport containers terrestre au lieu de fluvial, 80 containers sur une bateau au lieu de 80 camions</p> <p>Espaces vélib électrique</p>	<p>En dehors des pistes cyclables aucun aménagements simples sur nos routes pour faire du vélo</p> <p>soutien à l'achat de vélo électrique</p> <p>développer les connexions vélos des centres bourgs à la voie verte pour faciliter son accès sur des trajets du quotidien</p> <p>faire respecter les interdictions de traverser certains villages par des camions qui ne desservent pas ceux-ci</p> <p>bus pont du gard avec plus d'horaires pour touristes</p>	<p>terminer la continuité de la Voie Verte à LAFOUX pour mettre les gens en sécurité et lever les</p> <p>imaginer des dispositifs locaux qui viennent compléter la compétence de la région en matière de mobilité, en fonction des différentes entrées : urbanisme, inclusion sociale... en s'inspirant du retour d'expérience d'autres territoires</p> <p>Développer les potées cyclables (Pistes)</p> <p>outil de covoiturage local</p> <p>Développer le transport fluvial de personnes</p> <p>parking covoiturage</p> <p>Rezo pouce : démarche solidaire et d'inclusion sociale</p>
---	--	--

2. Travail collectif

FA n°1	Développer les transports en commun (TC) et le ferroviaire
<u>Descriptif :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les connexions entre les transports en communs (bus/ train) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place une navette régulière de rabattement pour se rendre à la gare lors de la réouverture ➤ Pour les étudiants et actifs ➤ Améliorer les espaces d'accès aux alentours de la gare (parking, vélo ...) • Assurer un accueil multimodal sur les sites des transports en communs (TC) : vélo électrique ou autres modes pour se desservir les villages ou lieux touristiques <ul style="list-style-type: none"> ➤ Combiner train TC et modes doux ➤ Prévoir des wagons avec des places pour les vélos • Définir une politique incitative en fonction des publics ciblés (notamment jeunes, bénéficiaires du RSA), par exemple de 1€ pour tous • Développer les abonnement TC et train commun comme à Montpellier par exemple • Communiquer autour des aides en termes de TC pour les actifs (ex prise en charge de 50% par l'employeur) <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer pour tester une fois ou 2 fois par jour pour changer de comportement. Prévoir des actions pour que les personnes essaient un autre mode
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Augmenter le taux de fréquentation des transports en commun Créer des « difficultés » à l'utilisation de la voiture pour le report modal (Conseil par association qui accompagne les usagers à réfléchir leurs modes de transport)
<u>Pilote</u>	Autorité organisatrice de la mobilité
<u>Partenaires</u>	Opérateurs de transport
<u>Commentaires :</u>	

FA n°2	Favoriser le covoiturage
<p><u>Descriptif :</u></p>	<p>Optimiser les parkings existants pour le covoiturage Développer le dispositif du Rezo pouce vers les territoires limitrophes. Repérage d'espaces et une signalétique et un terrain adéquat – pour Aramon parking dédié pour la réouverture de la gare Mutualisation avec des parkings privés ou déjà existants – repérage des pratiques existantes en termes de stationnement pour privilégier des zones déjà artificialisées Optimisation des places de stationnements avec le va et vient des voitures en début et fin de journée</p> <p>Autopartage :</p>
<p><u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u></p>	
<p><u>Pilote</u></p>	
<p><u>Partenaires</u></p>	
<p><u>Commentaires :</u></p>	<p>Rezo pouce démarche solidaire et inclusion sociale</p>

FA n°3	Définir un schéma des déplacements vélo entre les villages
<p><u>Descriptif :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une cartographie des chemins praticables ou à entretenir • Réaliser un inventaire des statuts des chemins agricoles ou autres • Identifier les chemins communaux vers des pistes cyclables pour interconnecter les villages. Définir des connections entre les voies vertes ou via Rhôna et les centralités et pôles attracteurs – villages reliés entre eux par des chemins (patrimoine du territoire) pour se raccrocher de l'artère voie verte ou autres voie cyclables. • Prévoir des équipements / mobilier pour faciliter le stationnement des vélos et accueil adapté des cyclistes <p>Donner l'occasion d'expérimenter avec un programme d'évènementiel pour inciter les gens à changer de pratiques (familles, actifs ...)</p>

<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Incitation à la pratique du vélo Meilleure connaissance des voies existantes
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	Problème rencontré : entretien des chemins ? entretien par les agriculteurs malgré eux Elargissement des départementales pour des pistes cyclables : quid de la loi sur l'eau

1. Propositions individuelles

Tarifification incitative

action de communication auprès des habitants sur les déchets valorisables en circuit court

valorisation des DEE ménagers

Mise en place de composteurs collectifs

point de collecte plus nombreux à côté des bornes de tri pour association solidaire

Simplification du tri

quelles sont les possibilités de méthanisation au vu des entrants du territoire?

Mettre en place des outils de réemploi et d'échanges de matériaux entre entreprises/particuliers

Les déchets du territoire (déchets verts, résidus agricoles, bio déchets dont le tri à la source sera obligatoire à partir de 2023) peuvent être transformés en gaz renouvelable (biométhane) qui sera injecté dans le réseau pour profiter aux habitants du territoire.

Poulaillers collectifs (promouvoir le dispositif du SICTOMU)

compostage auprès des habitants : mise à disposition de composteurs ressourçerie de matériaux de BTP ?

..Tri plus ciblé: petit métal, mégots, bouchons, alu, matériel écriture usagé

gestion du flux des déchets professionnels et tarification

Optimiser les déchets agricoles et issus de la gestion forestière (exemple : arrachage de ceps de vignes qui brûlent au milieu des champs...)

Animations régulières en école...

Conditionner les subventions communales à des engagements en faveur du tri des déchets

Sensibiliser les professionnels du tourisme pour faciliter le tri des clientèles

communication directement sur le site des déchetteries

Appel d'offre en faveur d'un FAB lab (statuts SCIC) pour faciliter la réparabilité des appareils et autres outillages, instruments,...

Accompagner les communes dans leurs politiques d'achats durables

Lancer défi zéro déchet

Soutenir de manière ambitieuse la recyclerie (statuts SCIC ?)

Redessiner les périmètres des syndicats ?

Inciter et favoriser le recyclage dans les foyers : boîtier avec compartiments

Action en faveur du BTP

Impliquer les commerces dans un défi zéro déchets. Valoriser ceux qui s'engagent.

Mettre en place la consigne

Promouvoir les matériaux biosourcés. Via le guichet unique ?

pour les événementiels du sport et des associations: aide au zéro déchet par vaisselle, en commun et zéro plastique

2. Travail collectif

FA n°1	Communiquer et homogénéiser les actions existantes
<u>Descriptif :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les associations agissant sur cette thématique - Mener une campagne de communication « hors des sentiers battus » - Stratégie de marketing pour faire élever les consciences - Inciter le développement des EnR via les documents d'urbanisme
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Accès facilité aux ENR.
<u>Pilote</u>	CCPG
<u>Partenaires</u>	Ressourcerie du CCPG / entreprise SMV / associations 0 déchets
<u>Commentaires :</u>	<p>Beaucoup d'actions sont déjà mises en place, Il est nécessaire de se faire rencontrer les acteurs. Peu de communication sur les actions existantes</p> <p>Notion de « nudge » : manière de formuler des suggestions indirectes permettant d'influencer sans forcer et de manière aussi efficace voire plus que l'instruction directe</p>

FA n°2	Réaliser un état des lieux de toutes les compétences existantes
<u>Descriptif :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des acteurs • Définition des tâches de chaque acteur • Relier les acteurs entre eux.
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Faire travailler les associations et les professionnels ensemble
<u>Pilote</u>	CCPG
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	

1. Propositions individuelles

diffuser la communication préventive (DICRIM, article dans le bulletin municipal, événementiel...)

communiquer on se méfie moins de l'eau que du feu ?
rappeler les gestes et les attitudes à avoir
apprendre à vivre avec et non vivre contre

maintenir et animer

réaliser des exercices dans le cadre des plans communaux de sauvegarde

établir des programmes pluriannuels d'investissement sur tous les risques

réduire la vulnérabilité des bâtiments (opération ALABRI) : aider les propriétaires à s'équiper.

accepter aussi l'idée que l'inondation est dans l'histoire du terrain, qu'elle est un événement naturel...mais notre utilisation du territoire et l'accélération du climat rendent les effets dangereux

imperméabilisation des sols

ralentir la bétonisation des terres, routes, jardins

intégrer le ruissellement dans les documents d'urbanisme (zonage pluvial)

Interfaces aménagées autour des aménagements d'ensemble

limiter l'imperméabilisation, le ruissellement, favoriser les opérations de restauration des cours d'eau et zones humides, solutions fondées sur la nature (SfN)... ;

lister et identifier tous les risques potentiels

Améliorer la connaissance des phénomènes climatiques et la formation des acteurs locaux

créer des contre feu comme les aborigènes

Lutter contre les incendies de forêts : interfaces aménagées, zonage à l'échelle communale du risque incendie et règles de restriction des constructions, label Bas carbone pour reconstitution des peuplements après incendie

entretenir les terrains : digues, chemins

entretenir les cours d'eau

Contrôle du débroussaillage

2. Travail collectif

FA n°1	Sensibiliser la population et les élus à la gestion des risques naturels
<u>Descriptif :</u>	<p>Rappeler les obligations des communes sur la communication règlementaire (DICRIM / Plans Communaux de Sauvegarde)</p> <p>Accompagner les élus dans leur prise de décision pour une meilleure formation à ces sujets</p> <p>Mettre ne place une campagne de communication moins institutionnelle : appui du Festival Emergences</p> <p>Sensibiliser les enfants via des projets scolaires</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	<p>Apporter une image positive et mieux comprendre les risques</p> <p>Améliorer la communication règlementaire</p> <p>Rassure les personnes sur ces phénomènes (savoir vivre avec le risque et non contre)</p> <p>Diversifier des modes/ leviers de communications en fonction des cibles (nouveaux arrivants, enfants, ...)</p>
<u>Pilote</u>	CAGR/ Communes membres
<u>Partenaires</u>	DDTM
<u>Commentaires :</u>	<p>Il existe déjà les outils de communication et porter à connaissance sur le site de la préfecture. La DDTM propose également des formations aux élus</p> <p>L'association Emergence est en train de monter le festival pour Septembre 2022.Elle est toujours à la recherche d'appui pour sa mise en œuvre.</p>

FA n°2	Anticiper l'évolution des risques face au changement climatique dans toute politique d'aménagement
<u>Descriptif :</u>	<p>Mettre en place des actions de prévention des risques via des solutions fondées sur la nature (renaturation des rivières/ élimination des aménagements faisant obstacle à l'écoulement). Aménager des zones naturelles comme moyen de lutte contre les phénomènes extrêmes</p> <p>Gérer la santé de la forêt ; Etudier/. Réduire / Compenser. Mettre à disposition des communes une boîte à outils pour mieux intégrer cette thématique dans les réflexions d'aménagement territoriale</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Déployer les actions/expérimentations qui existent déjà en la matière
<u>Pilote</u>	EPTB Gardons ONF CRPF
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	<p>Le CRPF mène d'ores et déjà des actions de reconstitution du peuplement des forêt (différenciation des espèces, ...)</p> <p>L'EPTB déploie d'ores et déjà des actions de renaturation, génie végétal, création de zones humides (exemples sur la commune d'Aramon ou Théziers)</p>

FA n°3	Accompagner les propriétaires /collectivités dans la protection de leur bâti.
<u>Descriptif :</u>	<p>Déployer/ communiquer sur l'opération ALABRI qui accompagne des propriétaires dans des zones inondables (actions intégrées dans le Plans d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 3))</p> <p>Mieux communiquer sur le territoire pour avoir une décision du public</p>
<u>Résultats attendus/ objectifs de réalisation :</u>	Réduire la vulnérabilité du bâti, des installations économiques et des populations.
<u>Pilote</u>	EPTB Gardons
<u>Partenaires</u>	CAGR
<u>Commentaires :</u>	<p>Les opérations ALABRI de l'EPTB Gardons proposent aux propriétaires de logements en zone inondable un accompagnement pour la réalisation d'un diagnostic personnalisé de leur bâtiment et l'obtention des subventions auxquelles ils peuvent prétendre. Les frais de conseil ALABRI sont pris en charge à hauteur d'environ 80% pour les particuliers et 20% pour les entreprises.</p> <p>Un lien pourrait être fait avec la Maison du Service public pour déployer la communication</p> <p>Le déploiement va être très dépendant de la mobilisation de la collectivité et des propriétaires /</p>

7 ATELIERS INTERNES

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Dans leurs projets de travaux, de construction, d'aménagement, comment la CC ou les communes peuvent-elle intégrer la transition écologique ? comment peut-elle intégrer les critères suivants : biodiversité, mobilité, nature, énergie, eau, air ...

1. Propositions individuelles

Groupe 1

- VAE : créer des points de rechargement sur le territoire et des actions de promotion de ce mode de déplacement car beaucoup de voies vertes sur notre intercommunalité
- Aménagement de parkings pour promouvoir l'intermodalité vers la voie verte
- Organiser un compost en distribution dans les déchèteries
- Equiper les agents de sauts à compost pour les agents de l'interco, dépôt possible dans le compost du siège si les agents ne disposent pas de cette filière chez eux
- Composteur expérimental en déchèterie pour faire de la pédagogie
- Changer le parc automobile de la CC et s'équiper de véhicules électriques
- Sacs noirs : sensibiliser les agriculteurs, organiser une journée pour nettoyer. Fiche et communication pour les touristes et locaux sur la gestion de leurs déchets lors de randonnées, installation de poubelles avec tri possible

Groupe 2

- Faire un diagnostic des bâtiments de l'intercommunalité, un état des lieux, pour définir un programme de travaux permettant une meilleure performance énergétique
- Créer sur l'intercommunalité des parkings de co-voiturage
- Promouvoir le Rezo pouce et d'autre mode de déplacements alternatifs
- Lancer une opération de transport solidaire
- Organiser des navettes : vers les marchés, organismes publics...
- Gestion de l'eau et diminution des pesticides : pédagogie avec les agriculteurs, campagne de promotion et organiser sur des filières avec la chambre d'agriculture
- Etendre le projet de ressourcerie à toute l'intercommunalité

2. Travail collectif

Groupe 1

FA n°1	Equiper les randonneurs d'une fiche de bonnes pratiques : sacs noirs pour les déchets. Faire régulièrement des campagnes de nettoyage des terres agricoles. Trop de plastique.
<u>Descriptif :</u>	<p>Faire un guide de bonnes pratiques pour les randonneurs à insérer dans les guides de randonnées. Réfléchir aux équipements nécessaires pour permettre à nos sentiers de rester propre : installation des poubelles au départ des parcours Beaucoup de plastique dans les vignes : travailler avec la chambre d'agriculture pour organiser des programmes de nettoyage Randonneurs et agriculteurs La production principale est liée à l'activité agricole</p> <p>Communication et opération de sensibilisation Sensibiliser les écoles primaires</p>
<u>Démarrage de l'action</u>	A l'automne
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Chambre d'agriculture, SPL : OT Les communes Les habitants, Les touristes, Les associations
<u>Commentaires :</u>	<p>De faire vivre l'action sur la durée. Poubelles dans les zones de pique-nique à lever : entretien Chercher une grande mobilisation des agriculteurs sur les plastiques agricoles, changement des pratiques</p>

Fiche n°2 non aboutie : VAE, améliorer la mobilité sur l'intercommunalité et l'intermodalité

Groupe 2

FA n°1	Rénover les bâtiments publics
<u>Descriptif :</u>	<p>Commencer par un diagnostic de l'ensemble du parc, puis définir un programme de travaux de rénovation Rechercher des matériaux écologiques et durables : paille ou laine de bois pour l'isolation des bâtiments...</p> <p>Commencer par le parc de l'intercommunalité et ensuite étendre la démarche aux bâtiments publics des communes Les employés de l'intercommunalité et aussi les habitants du territoire</p> <p>Programme de travaux, guide de bonnes pratiques pour les utilisateurs, évaluation de l'action pour améliorer ou recaler les usages</p>
<u>Démarrage de l'action</u>	Démarrage 2022
<u>Pilote</u>	CCPG
<u>Partenaires</u>	Région, CAUE...
<u>Commentaires :</u>	<p>Mobilisation des utilisateurs pour affiner les actions</p> <p>Le parc du bâtiment est récent et bien isolé. Mais les usages doivent être améliorés pour une meilleure efficacité</p>
FA n°2	Inciter à une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement.
<u>Descriptif :</u>	<p>Travailler avec les centres de recherche pour faire évoluer et adapter les cultures. Conférences informatives. Promouvoir les agriculteurs qui ont fait évoluer leur pratique : faire connaître des démarches innovantes sur le territoire</p>
<u>Démarrage de l'action</u>	A court et long terme
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Chambre d'agriculture
<u>Commentaires :</u>	Evite des surinvestissements sur les réseaux d'irrigation

EXEMPLARITE

Dans leurs projets de travaux, de construction, d'aménagement, comment la CC ou les communes peuvent-elle intégrer la transition écologique ? comment peut-elle intégrer les critères suivants : biodiversité, mobilité, nature, énergie, eau, air ...

1. Propositions individuelles

Optimiser l'éclairage bâtiments modulaires

Rénovation des batiments	Formation agents eco-gestes / eco conduite	Favoriser les échanges internet
batiment eco responsable	Favoriser Co-voiture	Maintenir/favoriser le télétrava il post covid
Favoriser les déplacements en vélo pour les courtes distances	Vigilance Entretien des véhicules	Rationaliser l'eau
Organiser le covoiturage de s agents pour les transports domicile collectivité	Acquisition de VL électriques	Véhicule életrique
Achat de papier recyclé	chauffage et clim à optimise r	Teletravail
	Dvp les transports en commun	Developpement photovoltaïque
	Favoriser les économies d'énergie	Co voiturage
		Metanisation des déchets OM collectés
Utiliser plus fréquemment les transports en commun ou mode doux (vélo)		
Réduire les impressions de papier		
Avoir une flotte de véhicules électriques	Favoriser/Augmenter Dématérialisation	
Privilégier le télétravail sur une ou 2 journée afin de limiter les déplacements		
Bâtiments moins énergivores	Utiliser des bâtiments éco-responsables	Développer l'énergie solaire
	Favoriser les formations groupées (intra)	

2. Travail collectif

FA n°1	Développer une flotte de véhicules électriques
<u>Descriptif :</u>	<p>Développer une flotte de véhicules électriques pour les structures de la CCPG (crèches, relais interco ? siège). Flotte à destination des agents et des élus. Remplacement des véhicules thermiques (voir si reprises des véhicules possibles, profiter des aides de l'état). Profiter des opportunités (aides de l'état – reprise véhicules thermiques / Prestataires privés et publics– borne de recharge rapide offerte/...) Se rapprocher de l'UGAP / CNAS pour bénéficier des aides possibles Faire un rétroplanning des changements de véhicules. Faire une analyse des utilisations (évaluation de l'ensemble des km pour tous les véhicules) pour comprendre l'utilisation faite des véhicules et comparer avec les solutions électriques en termes de coûts.</p>
<u>Démarrage de l'action</u>	Court terme
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	<p>Le SMEG Partenaire privé (régie publicitaire, présentation de véhicules) PETR Région Occitanie EDF</p>
<u>Commentaires :</u>	<p>Véhicules électriques plus chers à l'achat. Problématique d'autonomie sur les longs trajets ou selon les utilisations (police interco). Problématique du recyclage de la batterie (coûts / environnement).</p>

FA n°2	Formation des agents aux écogestes / écoconduite
<u>Descriptif :</u>	Formation en intra, à proposer à l'échelle du territoire (autre CT) pour agents CCPG / agents des communes / élus du territoire sur écogestes / écoconduite au travail et à la maison Film pédagogique (gestes)
<u>Démarrage de l'action</u>	2022 (plan de formation) – prévoir un calendrier
<u>Pilote</u>	Service RH (Formation) de la CCPG
<u>Partenaires</u>	CNFPT / ADEME / Sictomu
<u>Commentaires :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une visite dans une collectivité déjà engagée dans ce type de démarches - Problématique de déploiement (temps) - Problématique de disponibilité (personnel PE) - Privilégier un film pédagogique (formation distanciel)

FAIRE VIVRE LE PLAN CLIMAT

Comment animer le plan climat ? comment communiquer ? comment le faire connaître auprès des habitants et de tous ? comment faire connaître les résultats ?
Par quel biais valoriser les projets sur le territoire en faveur du climat ? ...

1. Propositions individuelles

forfait mobilité durable pour les agents ★

voitures électrique et bornes de recharge ✓

FAIRE VIVRE LE PLAN CLIMAT ★★

containers à papiers usagers ✓

festival du climat

actions de sensibilisation auprès du public

mettre en place une société econettoyage

Inciter les agents à éteindre les lumières ★

mettre en place une zone de réutilisation

dispositifs locaux (médias, presse etc...) Vidéos des actions réalisées

installer des limiteurs de débit eau robinet toilette

Inci

inciter les agents à se déplacer en vélo, transports en commun co voiturage ★★

communiquer en interne via la newsletter

Installer des "parkings" pour les vélos

2. Travail collectif

FA n°1	Communiquer sur les autres manières de se déplacer (autres que la voiture individuelle)
<p><u>Descriptif :</u></p>	<p>Pour les habitants et les agents Via la newsletter via un témoignage d'un agent qui se déplace autrement ou qui a testé</p> <p>Enquête auprès des agents pour connaître leurs habitudes de déplacements</p> <p>Etudier la mise en place d'un vélo pour les agents basés à Remoulins Véhicule électrique pour les déplacements professionnels</p> <p>Campagne de sensibilisation « sur les déplacements doux » pour les agents de la CC : journée sur la voie verte entre les agents pour que les agents viennent à vélo. A coupler avec un évènement grand public</p> <p>Pour les formations : inciter pour covoiturer, le service RH peut sensibiliser les participants à se développer</p> <p>Prévoir en fonction de la météo printemps ou rentrée.</p> <p>Test des Vélos à assistance électrique</p> <p>Participation employeur des TC – dans la newsletter</p> <p>Forfait mobilité durable pour le covoiturage et vélo</p> <p>Panneaux lumineux – pour les petits déplacements limiter le véhicule</p> <p>Foire aux vélos – banque de vélo d'occasion pendant la semaine de la mobilité durable pour tous.</p>

	<p>Télétravail au moins un jour par semaine</p> <p>Mettre un compteur des économies d'énergie et des GES – attention cout du mail. (Mettre un comparatif des actions gourmandes en énergie)</p>
<u>Démarrage de l'action</u>	
<u>Pilote</u>	CCPG
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	

FA n°2	Informier via les panneaux lumineux et gazette des communes
<u>Descriptif :</u>	<p>Informier les administrés sur chaque action que la CC en place dans le cadre du PCAET – flash info. Vigilance sécheresse – utiliser vélo continuité de ces messages</p> <p>Journée d'information sur le climat – journée de sensibilisation sur le climat. Ouvert à tous.</p> <p>Un programme : citoyens – ateliers ludiques et participatif s - un lot à gagner (places des spectacles de la CC)</p> <p>Essayer des Vélos électrique, stage écoconduite, voiture électrique</p> <p>En invitant des professionnels dans le domaine (entreprises de la CTV). Particuliers dans la rénovation professionnelle</p> <p>Coupler avec des journées pêche et pétanque ?</p> <p>Stand avec un jour de marché ?</p> <p>Gazette – attention fréquence de parutions</p> <p>Faire une note de ce que je peux faire chez moi ou à la CC.</p>
<u>Démarrage de l'action</u>	
<u>Pilote</u>	CCPG
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires :</u>	

7.1 REUNIONS DE TRAVAIL INTERNE

1. Pèle mêle d'idées par thématique

<p>Déplacements et mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Covoiturage et aire de covoiturage « blabla CC PG» - vélo électrique - navette électrique/ intercommunale scolaire et hors scolaire au bio éthanol - journées continues - véhicule électrique et pour la flotte de la CC - Calèche, pousse-pousse - Location vélo - aménagement ombre voie verte - Pédibus - Navette à cheval - Subvention pour achat de vélo ou véhicule électrique -Télétravail - Train – réouverture de la gare - Vélo en location libre - Aide au paiement d'abonnement de bus - Mise en place de bornes de recharges pour les voitures élec sur les parkings de services publics - Stationnements gratuits pour les véhicules plus propres - ouvrir les gares de proximités - Proposer le désencombrement de déchets chez les citoyens qui ne peuvent pas se déplacer - Développement/communication des Transport commun
<p>Déchets et économie circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bac à compost / Benne à composte / composteurs communs - point d'eau et de glace voie verte - Bac vert, un camion plutôt que la voiture - limitation sac plastique et bouteille d'eau et échange matériel - service vide dressing comme vide grenier - Recyclage de masques chirurgicaux - Recyclage d'habits (isolation) / recyclage jeux habits (local de troc) - Nettoyage collectif de la nature - Bennes à déchets verts dans les communes et distribution des copeaux réalisé - Recyclage des encombrants – seconde vie aux objets - Tri dans les locaux de la CC - Réactualisation des flyers de tri et revoir le ramassage individuel (sacs jaunes) - Lutter contre le gaspillage alimentaire - Enterrer les bornes de tri - Campagne de collectes citoyenne de ramassage des déchets - Poulailler partagé - Réutilisation des denrées alimentaires – campagne anti gaspillage pour tous particuliers restaurateurs restauration collectives ... Travailler avec les traiteurs pour le suremballage - Amélioration du tri déchets – conteneurs jaunes et à carton + Bennes pour déchets verts – accès aux sacs de tr Créer une société de recyclage ex les recyclades à Dijon

Habitats et logement	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et accompagner la population sur les aides de l'état permettant de travaux d'amélioration énergétique des habitats / Parcours et prime isolation de foyers /Favoriser l'isolation des habitations (liste d'inscription à la mairie-appel d'offre) - développer communiquer pour les ampoules led, l'isolation - encourager les Poêle à granule - étudier la Géothermie - développer les économiseurs d'eau - Adoucisseur d'eau pour ne plus utiliser de bouteilles plastiques - Remise en état d'habitation à l'abandon pour réhabilitation - Plantation spécifique en fonction des polluants présents (onde, solvants...) - Panneaux solaires des particuliers - Prime pour l'installation de panneaux photovoltaïques/solaires - Prime pour la réhabilitation de l'ancien habitat - Capteurs électrique et eau - Favoriser les constructions avec des matériaux recyclables / écologiques
Entreprises et activités économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Eteindre les lumières des enseignes le soir - Extinction de l'éclairage public la nuit (« projet j'allume ma rue ») - Passage au LED pour l'éclairage public et les bâtiments - Proximité, outils essence ? électrique ? - Eviter d'imprimer (dématérialisation) - Magasin de vente en vrac - Eolienne dans les entreprises - Offrir par la collectivité des cendriers de poches (pour éviter les mégots par terre) - Bilan énergétique des bâtiments publics - Augmenter le nombre de marchés de producteurs locaux - Création de halles fixes/permanentes de producteurs locaux - Privilégier les plantes vivaces et méditerranéennes - Aires de jeux en bois - Eviter les horaires coupés pour limiter les déplacements - Réduire les néons dans les bâtiments - Lumière solaire pour l'éclairage public - Création d'un service écologique - Toilettes sèches dans les lieux publics - construction/réhabilitation des bâtiments éco-responsables - Développer/former/ produire des produits ménagers naturels ou à minimum utiliser des produits ménagers respectueux de l'environnement - Création d'ombrières sur les parkings publics quand la plantation des arbres n'est pas possible - mettre des arbres (beaucoup d'arbres) sur les parkings pour diminuer la température dans les véhicules - Tontes écologiques par des animaux (éco-pâturage) - Eviter le bitume, parcours de santé, sport - Jardin botanique, prix balcon fleuri - Favoriser parc avec jeux et légumes (poumon vert) - Implication de la population pour la plantation commune sur terrain publics communaux avec plantes aromatiques - espaces verts publics avec des plantes vivaces, locales - Subvention pour les entreprises préservant l'environnement

	<ul style="list-style-type: none"> - Création de ferme pour approvisionner les cantines des crèches et écoles ayant des cantinières
Agriculture et forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les sentiers de randonnées - Eviter les pesticides, développer le bio - Maison à insectes, plante, mellifères - Compost à développer, paillage, sciure - Jardins partagés, permaculture - Reforestation avec les enfants - Utilisation de solution naturelle pour lutter contre les nuisibles - Déboisement régulier pour mise à disposition ou vente de bois de chauffage - zéro phyto - Jardins partagés/oublié/participatifs - Visites des élèves dans les domaines agricoles - - Un arbre par naissance - Reboisement forestier - création de bassins de rétention d'eau pour les agriculteurs - Accompagner les agriculteurs dans une reconversion des cultures afin de s'adapter au climat et ne pas augmenter l'arrosage - Limitation des pesticides, développer la permaculture
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Economiseur d'eau - Arrosage nocturne - Détecteur cellule - adoucisseur pour limiter l'utilisation de bouteilles d'eau - Berkey, lave-vaisselle ? - encourager au déploiement de toilettes sèches - Distribution de récupérateur d'eau de pluie aux habitants (citernes souples) ou récupérateurs collectifs ? pour arrosage communale également - Phare ou plaque devant les bouches d'égout pour dire que l'océan n'est pas une poubelle - Mettre une bouteille d'eau demi pleine dans le réservoir chasse d'eau pour limiter la quantité d'eau à chaque fois qu'on tire la chasse - Participation financière pour la création de forage pour les particuliers - Dépollution des eaux usées par les plantes - Capteurs d'eau (gaspillage) - sanctionner davantage les usagers quand ils ne respectent pas les restrictions d'eau - Plaquette des gestes simples pour économiser l'eau
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Accrobranches, jeux de galets en forêt - Bus à 1€, musées, mer - Location vélo - Navette électrique pour visiter des lieux où aller d'un parking à un lieu - Point d'eau à disposition plutôt que vente de bouteille en plastique - Parking et navette à l'entrée des villes avec des navettes écologiques (calèche ...) à prix incitatif - édition d'une plaquette « éducative » pour expliquer le recyclage et gestion de déchets aux touristes (plusieurs langues) - Valoriser la visite des villages en calèche - Dépliant référençant les produits et lieux de produits locaux sur le territoire - Sensibilisation par des panneaux explicatifs pour la faune et flora lors de balades en garrigues - Stationnements gratuits pour les véhicules plus propres

	<ul style="list-style-type: none"> - installer des poubelles sur les sentiers touristiques <p>Décalage des horaires pour éviter les heures de bouchons</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les actions doivent être traduites en plusieurs langues - Développer les rosalias <p>Développer des navettes vers les points touristiques (Marché de Uzès manifestation ...)</p> <p>Concept d'éco tourisme à développer</p>
Espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les espaces verts - journée nettoyage de la nature et des rives / journées écocitoyenne - délimitation/extension de zone où la biodiversité peut exister <p>Identification des espèces faunes et flore</p> <p>Amener les enfants/écoles dans la nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser le citoyen aux risques incendies et inondations
Circuit court et alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Agent agricole territorial pour alimenter un circuit court - Consommer local, bio - Se servir chez les producteurs locaux - Cuisine centrale pour alimenter les cantines - Plus de pub visible du grand public pour tous les artisans (fruit/légume/viande/œuf) - Crèche alimentée en produits bio et locaux - dans les crèches et écoles

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Action	Création de navette électrique ou à cheval pour les écoliers
Porteur du projet	Chaque mairie
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	Où : dans les communes Pour qui : pour les écoliers de maternel et primaire Comment : - Investissement dans une navette - Inscription à la mairie des familles intéressées - Mettre en place une tournée avec arrêt ou porte à porte - Plusieurs tournées (matin, midi, 14h, soir)
Quand démarrer ?	Pour la rentrée
Partenaires :	Mairie, association, partenariat LIO
Commentaires :	Afin d'éviter le flux de véhicules, la circulation intensive autour des écoles Plan Vigipirate

Action	Bâtiment travaux publics propre (BTP)
Porteur du projet	CCPG – service technique
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	- Evaluer les produits utilisés - Favoriser des produits naturels, recyclés, écologiques - Favoriser l'économie de proximité (artisans locaux)
Quand démarrer	Dès que possible
Partenaires :	Service technique Artisans locaux Cabinet d'étude pour évaluer l'impact énergétique des différents locaux de la CC

Action	Réduire les consommations électriques du territoire
Porteur du projet	Entreprises collectivités habitants
Décrire l'action :	Où dans chaque commerce / entreprises / logements Pour qui : bénéfice de tous Comment : vérification des lumières Vérification des horaires le soir Développer les panneaux solaires
Quand démarrer ?	Automne 2021
Partenaires :	Fournisseur d'énergie pour les ampoules Enercoop ADEME Partenaires financiers

Action	Création d'un service de navette intercommunal au bio éthanol
Porteur du projet	CCPG avec le conseil régional
Décrire l'action :	Navettes toutes le s30 minutes à 1€ et création de cartes d'abonnements
Quand démarrer ?	
Partenaires :	Société de bus/car
Commentaires :	Slogan : « pour sauver ta planète, prends ta navette »

Action	Développer la nature
Porteur du projet	Collectivités + Agents
Décrire l'action :	Où : <ul style="list-style-type: none"> - Développer plus de surfaces naturelles - Jardins publics et privés avec fleurs et plantes locales Pour qui : Pour tous Comment : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser réunion publique - Panneaux solaires - Concours balcon fleuri
Quand démarrer ?	Printemps 2022
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - CCPG - Syndicat des gorges du gardon - Habitants - Association paysagiste

Action	Installation de « vélib' » sur le territoire de la CCPG
Porteur du projet	OT UPG
Décrire l'action :	Où : Mettre des vélos aux points stratégiques (centre villes, pont du Gard, voie verte, commerces.) Pour qui : Tous les habitants et touristes Comment : Faire appel à une société privée ou investir par une collectivité Identification de communes pilotes : Aramon, Collias, Montfrin, Remoulins Borne de location numérique Pour les habitants ('abonnement au mois pour les touristes à la journée/heure)
Quand démarrer ?	Eté 2022 – 2024 ?
Partenaires :	Région Europe
Commentaires :	Sécuriser la circulation des vélos au niveau de la voie verte (continuité cyclable manquant) ex quartier Lafoux
Action	Création d'une recyclerie
Porteur du projet	CC PG, association d'insertion bénévoles
Décrire l'action :	Permettre aux habitants de déposer leurs électroménagers et autres afin qu'ils soient réparés et revendus
Quand démarrer ?	Dès que possible
Partenaires :	Associations : insertions, ESAT, personnes âgées ...
Commentaires :	Exemple les recyclades

Action	Utilisation de produits ménagers naturels
Porteur du projet	Habitants
Décrire l'action :	Chez l'habitant et dans les structures SPE Pour la santé de tous et le respect de l'environnement Permettre aux habitants de la CC d'avoir des fiches de fabrication produits Suivre une formation permettant d'accompagner les crèches vers cette transition
Quand démarrer ?	Après la formation
Partenaires :	Ma CCPG comme financeur et accompagnant technique

Action	Réouverture des gares de trains
Porteur du projet	Région CCPG communes hébergeant les gares
Décrire l'action :	Mise en place de lignes régulières avec des plages horaires adaptées aux usagers (déplacement pendulaire mais avec un renfort pendant la saison estival)
Quand démarrer ?	2025
Partenaires :	SNCF Région état CD30 Europe PETR EPCC SMGG
Commentaires :	Les trains de l'évènementiel sont déjà prévus cette année en gare de Remoulins.

Action	Mettre des bennes à déchets verts
Porteur du projet	Sictomu
Décrire l'action :	Une benne par commune pour ramasser les déchets liés aux espaces verts des particuliers
Quand démarrer ?	Dès que possible
Partenaires :	CCPG Communes
Commentaires :	Comment faire en sorte que l'habitant puisse récupérer son compost.

Action	Dépliants des produits locaux
Porteur du projet	OT + CCPG
Décrire l'action :	Un dépliant référençant tous les produits locaux et adresses de producteurs disponible en mairie et en OT.
Quand démarrer ?	Dès que possible
Partenaires :	Guichet unique des entreprises + OT + producteurs
Commentaires :	Aide à la valorisation des produits locaux en circuit court

EXEMPLARITE

Action	RECYCLAGE DECHETS SPECIFIQUES MASQUES CHIRURGICAUX
Porteur du projet	Communes / société de recyclage / association
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	Public cible : toute la population Comment : - Mettre à disposition dans des lieux fréquentés (magasins...) des bacs spécifiques - Récupération - Recyclage en matériel solaire / bureau / vêtements
Quand démarrer ?	Dès que possible
Partenaires :	Mairie, Etat...
Commentaires :	Favoriser l'économie de proximité pour réduire les transports

Action	Mettre en place le recyclage à domicile
Porteur du projet	CCPG ou Mairie – Service des déchets
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	Mettre en place des bacs à recyclage à chaque maison : Un bac jaune pour le recyclage des cartons, conserves etc. Un bac vert pour les déchets compostables (épluchure, déchets de jardin...) Un bac gris pour les déchets du quotidien Mise en place d'une navette pour les gros encombrants avec inscription
Quand démarrer ?	Dès que possible
Partenaires :	SICTOMU (ou voir avec la SMICTOM qui fonctionne déjà comme ça)
Commentaires :	Permettra de baisser le dépôt sauvage, de faire plus de tri et de recyclage

Action	Achats de véhicules électriques
Porteur du projet	CCPG
Décrire l'action :	Acquisition des véhicules Mise à disposition du personnel Installation d'une borne électrique
Quand démarrer ?	Dès que possible
Partenaires :	Externe à la CC sponsoring par des entreprises du territoire

Action	Construction ou rénovation des bâtiments publics (éco responsable)
Porteur du projet	Service Technique
Décrire l'action :	Avoir une vraie réflexion sur les bâtiments existants ou futurs afin d'être au plus proche des constructions écologiques
Quand démarrer ?	Dès les prochains travaux
Partenaires :	Architecte Association environnementale et écologique

FAIRE VIVRE LE PLAN CLIMAT

Action	Création d'un guide vert du territoire
Porteur du projet	CCPG – communication
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	Créer un document récapitulatif de toutes les actions existantes pour le climat avec toutes les coordonnées nécessaires
Quand démarrer ?	Dès que possible
Partenaires :	Tous les organismes qui mettent en place des actions (Spectacle par troupe de théâtre)
Commentaires :	Recyclage Ramassage légumes et fruits de la ferme

Action	Mobilité sur le territoire
Porteur du projet	Service mobilité
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Vélos électriques / Abri à vélo - Parking, emplacements covoiturage - Aménagement voie verte (Arbre pour ombrage, poubelles/détritus - Itinéraire pédagogique et préventif
Quand démarrer ?	Été 2022
Partenaires :	Collectivités (Agent vert) État (culture, jeunesse et sport)

Action	Communiquer auprès des jeunes/enfants
Porteur du projet	CCPG Sce culture
Décrire l'action :	Ateliers et spectacles interactifs pour faire découvrir aux enfants ce qu'ils doivent faire pour le climat. C'est ateliers/spectacles seront dispensés par des compagnies professionnelles.
Quand démarrer ?	Rentrée 2022
Partenaires :	DRAC CD30
Commentaires :	Ces actions peuvent se réaliser sur différents thèmes comme l'eau ou le tri des déchets.

Action	Communication au plus grand nombre d'habitants
Porteur du projet	Service communication + Services Techniques
Décrire l'action :	Création de jeux à destination des scolaires Créer des affiches pour communiquer au niveau environnement Créer des fascicules ludiques permettant d'avoir accès à des infos environnement (gestes simples fiches produits ...)
Quand démarrer ?	
Partenaires :	Associations de protection de l'environnement

8 CONTRIBUTIONS EN LIGNE

Thématique	Intitulé	Nom contributeur	Structure
Espaces naturels	Restauration de zones humides sur le secteur des Paluns à Aramon	Etienne RETAILLEAU	EPTB Gardons
Ressources en eau	<p>La plupart de nos observations et recommandations était centré sur les ressources en eau chez les particuliers, ou l'usage domestique.</p> <p>Tandis que par les données que vous avez fournies, les sols du territoire en question sont occupés à 66% pas les agricultures. Donc un plus grand effort devrait être articulé à gérer l'usage des eaux en agriculture. Comme 65%de l'agriculture est viticole, et que sans doute les IGP et les AOP vont exiger de l'eau à l'avenir pour survivre, que peut-on faire ? Voir les cépages qui n'exigent moins d'eau ?? Revoir les appellations pour suivre ces changements ??</p> <p>Les économies des ménages et les collectivités sont importantes, mais il faut bien se rendre compte que nous sommes essentiellement un territoire agricole/viticole et la gestion d'eau ici exige plus d'attention car c'est la consommation est plus importante.</p>	Régina Whelan	
Agriculture	La question de l'accession aux exploitations agricoles par la jeune génération est cruciale. Le foncier est verrouillé par des exploitations qui se transmettent de génération en génération avec aujourd'hui un manque de repreneurs dans les nouvelles générations. Parallèlement à ça, de plus en plus de jeunes exploitants "spontanés", c'est-à-dire sans forcément de patrimoine agricole hérité, cherchent à s'installer et sont souvent porteurs d'initiatives vertueuses. Il manque cruellement un accompagnement des jeunes agriculteurs vers le foncier. Cela pourrait être une idée d'action de confier une animation foncière à l'échelle de la CCPG mettant en lien les agriculteurs proches de la retraite et les jeunes qui n'ont plus accès aux terres dû à une hausse des prix ou aux contraintes de fermage, à l'instar de l'animation que propose l'association terres de liens.	Stéphanie FERRIER	SMGG
Entreprises	Pouvoir organiser des petits-déjeuners ou des apéritifs en début de soirée avec des entrepreneurs (ou des responsables associatifs) sur la mise en place de projets d'entreprise autour de l'énergie et du développement durable pourrait permettre de mutualiser les idées, créer une véritable synergie autour de cette question sur le territoire et permettre un échange de pratiques, voire des visites sur les sites qui ont des bonnes idées, et développer la conscience des entreprises autour de l'économie d'énergie et le développement durable, ainsi que sur l'impact carbone des entreprises.	Arthur FLORIN	Lycée agricole de Meynes

Déchets	Libellé : Mise en place de bacs de compostage dans les communes. Qui : Les mairies mettraient en place les bacs (à côté des containers à verre par exemple, ou à proximité de champs, jardins...) afin qu'on puisse y aller vider nos déchets compostables. Comment ? Cette action permettrait aussi de largement réduire les déchets récoltés par les éboueurs Quand : L'investissement ne me semble pas massif (mais j'avoue que je ne connais pas les tarifs) aussi, cette action pourrait être mise en place rapidement	Audrey LAGORCE	Habitante St Montfrin
Déchets	Mettre en place la pesée embarquée des poubelles dans les camions : nous devons payer une taxe d'ordure ménagère ajustée au volume des déchets que nous générons. Il ne faut plus penser que la population "n'est pas prête", c'est une mesure de justice sociale sensibilisatrice sur la nécessité de réduire le volume de nos déchets et de les trier.	Grégory Lavergne	Habitant d'Aramon
Déchets	Investir dans des containers poubelles qui se ferment et ne s'ouvrent plus lorsque le vent souffle : en période de mistral, les rues de mon village sont jonchées de détritrus qui finissent inévitablement dans la nature. C'est un scandale honteux. Les éboueurs ne les ramassent pas et rares sont les habitants qui font l'effort de le faire. Le surcoût de ces containers ne doit pas être une excuse : nous polluons, nous payons !	Grégory Lavergne	Habitant d'Aramon
Déchets	Sanctionner véritablement et durement les gens qui jettent leurs déchets dans la nature (sans cesse sur mon trajet vélo Aramon/Avignon pour aller quotidiennement travailler je découvre des amoncellements de gravats (merci les artisans criminels responsables de ces dépôts), de poubelles, de bidons de pétrole vides que les prostituées utilisent et jettent simplement dans les buissons à proximité de leur camion, de déchets en tous genre). Nous ne devons pas accepter que les services de la mairie soient quasi quotidiennement obligés de faire le tour des containers de recyclage pour ramasser ce que certains habitants n'ont pas eu le courage d'apporter à la déchèterie. Ayez le courage de verbaliser, de poser des appareils photos automatiques pour identifier les coupables. Ces gens nuisent grandement à la nature et à la société. La sensibilisation et l'éducation ne sont plus suffisantes. Tout le monde sait ce qu'il faut faire et ne pas faire. Malheureusement la répression est la seule solution devant l'urgence d'agir, et ne pas le faire est un aveu de faiblesse, un manque de courage synonyme de complicité et de complaisance. L'argent est encore est toujours le nerf de la guerre et ce n'est que lorsque l'on touche au porte-monnaie que les gens se réveillent	Grégory Lavergne	Habitant d'Aramon
Energies renouvelables	Proposer des aides financières pour l'installation de panneaux solaires, même si un artisan n'est pas sollicité et que les travaux sur une maison individuelle sont réalisés par le particulier	Grégory Lavergne	Habitant d'Aramon
Energies renouvelables	Installer davantage d'éoliennes.	Grégory Lavergne	Habitant d'Aramon
Agriculture/ Circuits courts	Privilégier la nourriture bio et locale dans toutes les cantines	Grégory Lavergne	Habitant d'Aramon

Ressources en eau	<p>Les deux documents de planification du niveau bassin Rhône Méditerranée dont les préconisations en termes d'adaptation au changement climatique qui peuvent nourrir le volet adaptation de vos PCAET sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique Rhône Méditerranée, dont les 3 axes majeurs pour se rendre moins vulnérable sont la lutte contre les gaspillages, retenir l'eau dans le sol et redonner un espace de bon fonctionnement aux milieux, tout en graduant l'effort, s'accordant sur la progressivité et la pertinence économique et l'efficience sur le long terme. Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique propose un panel de mesures destinées à éliminer les causes sous-jacentes de la vulnérabilité et développer les capacités à faire face aux incidences du changement climatique qui ont été caractérisées. Ce plan se concentre sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques pour permettre à tous les territoires du bassin de faire face aux évolutions à venir. Vous trouverez ce document sur le site de l'agence : https://www.eaurmc.fr/jcms/dma_40408/fr/plan-de-bassin-d-adaptation-au-changement-climatique-bassin-rhone-mediterranee 	Anahi BARRERA	Agence de l'eau
Ressources en eau	<p>Vous avez également à votre disposition un livret "Eau et changement climatique - agir pour ne pas subir" élaboré par les 6 agences de l'eau afin de permettre aux élus et décideurs économiques de s'engager sur l'adaptation dans le domaine de l'eau : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_91619/fr/agir-pour-ne-pas-subir-face-au-changement-climatique</p>	Anahi BARRERA	Agence de l'eau
Ressources en eau	<p>Le SDAGE Rhône Méditerranée et son orientation fondamentale 0 qui invite les territoires à s'adapter au changement climatique, la disposition 0-01, qui mobilise les acteurs pour la mise en œuvre d'actions d'adaptation au changement climatique et la disposition 0-04 qui demande à élaborer et mettre en œuvre ces actions de façon concertée, en respectant la solidarité territoriale entre usages au sein même des bassins versants mais également entre ceux-ci.</p> <p>https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion-de-leau/sdage-2016-2021-en-vigueur/les-9-ofs/0-sadapter-aux-effets-du-changement-climatique</p>	Anahi BARRERA	Agence de l'eau
Gestion des risques	<p>Le point fondamental d'adaptation au changement climatique, au sens de l'impact limitant de la disponibilité de la ressource en eau et de l'enjeu de maintien de l'humidité sur le territoire, doit bien évidemment être affirmé. Il est ainsi indispensable de prendre en compte systématiquement les risques existants ou à venir liés au changement climatique et proposer des mesures en conséquence d'adaptation et atténuation au changement climatique intégrant des analyses coût-bénéfice, avec une attention particulière aux mesures de mal-adaptation. Eviter toute mal-adaptation implique d'éviter toute atteinte aux enjeux de préservation et restauration des milieux aquatiques et humides et toute augmentation de pression sur les milieux sensibles.</p>	Anahi BARRERA	Agence de l'eau

<p>Générale</p>	<p>Dans l'élaboration du plan d'action du PCAET, il pourrait ainsi être important de retrouver des actions permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de lutter contre les gaspillages, de développer les économies d'eau et une gestion vertueuse de la ressource : - sur l'habitat, une diminution des ratios de consommation d'eau par habitant, la mise en place de systèmes hydro-économiques - pour les collectivités, une ambition plus forte et affichée sur les rendements des réseaux d'eau potable ; concevoir des espaces verts économes en eau, adaptés aux conditions climatiques - les changements de pratiques agricoles (choix des végétaux et cultures dans le cadre de la raréfaction de la ressource), - de mettre en œuvre les actions du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) de la Cèze et des Gardons - la promotion de la désimperméabilisation des sols sur les surfaces artificialisées, de l'aménagement urbain ou agricole conservant les services gratuitement rendus par la nature, de la rétention à la parcelle des eaux pluviales, - de réduire les pollutions aux milieux aquatiques (adéquation des rejets avec les capacités des milieux récepteurs à recevoir les effluents traités - dimensionnement des stations d'épuration et capacité des milieux récepteurs – supprimer les rejets directs et déversement par temps sec ou temps de pluie des réseaux d'assainissement). - la promotion de producteurs bio et la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires qui permet de préserver les ressources en eau et les milieux. Ces pratiques sont particulièrement à encourager dans les secteurs sensibles : zones de sauvegarde des nappes délimitées ou à délimiter, aires d'alimentation des captages prioritaires, - la promotion de la résilience des milieux aquatiques, de la restauration et protection des fonctionnalités des zones humides et cours d'eau 	<p>Anahi BARRERA</p>	<p>Agence de l'eau</p>
------------------------	--	--------------------------	----------------------------

VIE RELIGIEUSE

CATHOLIQUE PAYS D'UZÈS

Nouvelle jauge pour les lieux de culte. Dans le cadre du nouveau protocole sanitaire lié à l'allègement du confinement, le Premier ministre a défini, une nouvelle jauge qui prévoit, pour les célébrations de laisser libres deux places entre chaque personne ou entité familiale et de n'occuper qu'une rangée sur deux. Le port du masque est obligatoire

CCPG

L'environnement, un enjeu majeur

DANS LE CADRE du Plan climat air énergie territorial (PCAET), la Communauté de communes Pont du Gard met en place des ateliers de concertation afin de définir son plan d'action pour le climat. Après la deuxième phase de diagnostic, la collectivité active cette nouvelle étape et ce, début mai. « Cette nouvelle phase de concertation a pour but de mobiliser et concerter l'ensemble des acteurs du territoire », explique Didier Gilles, en charge de la délégation environnement collective et valorisation des déchets ménagers à la CCPG. L'ambition de la CCPG est de sensibiliser le public, no-



Didier Gilles et Pierre Prat

tamment les jeunes et de les faire participer à ces ateliers. « Nous allons nous baser sur les orientations stratégiques prises en comité de pilotage », poursuit le président de la CCPG, Pierre Prat.

Concrètement, ces ateliers se dérouleront en distanciel, au nombre de trois selon des thématiques spécifiques. Sur la base du volontariat, les usagers, comme les associations sont invités à

participer à ces ateliers. Il y aura aussi des référents dans chaque commune de la CCPG. « Nous avons déjà six personnes dans le groupe environnement. Nous avons aussi le soutien des élus qui nous ont réorientés vers des particuliers », ajoute Didier Gilles. Sur le long terme, les objectifs du PCAET sont liés à ceux de la COP21, à savoir entre autres une réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi le développement des circuits-courts et la rénovation énergétique. Des actions ont déjà été amorcées ou réalisées, d'autres sont en cours.

CHARLOTTE FRASSON-BOTTON
c.frasson-botton@riccobono.fr

Les ateliers

Le 3 mai de 14h à 16h : l'atelier 1 portera sur l'énergie (logements, entreprises, énergies renouvelables).

Le 4 mai de 14h à 16h : sur les ressources naturelles (agriculture, circuits courts, espaces naturels, ressource en eau).

Le 4 mai, de 18h à 20h : l'atelier 3 portera sur les changements de pratiques (déplacements, gestion des déchets, économie circulaire, gestion des risques, aménagement du territoire).

Places sont limitées à 40 participants par atelier. Contact : plandimat@cc-pontdugard.fr pour les personnes qui souhaitent proposer des actions pour le territoire. Inscriptions sur : cc-pontdugard.fr



Grand Avignon

ARAMON ● Concertation sur le plan climat. La Communauté de communes du Pont du Gard propose les 3 et 4 mai un séminaire en ligne de 3 ateliers de concertation afin de définir le plan d'action climat-air-énergie territorial (PCAET). Chaque atelier est divisé en trois sous-groupes thématiques. Pour participer, les inscriptions sont obligatoires. Un formulaire de demande d'inscription est disponible en ligne, sur le site web de la collectivité : www.cc-pontdugard.fr
Les dates : lundi 3 mai , de 14h à 16h ; mardi 4 mai de 14h à 16h et de 18 h à 20 h.
Les propositions d'actions sont également à adresser par mail : planclimat@cc-pontdugard.fr

Un projet structurant pour le territoire en cours

PLUSIEURS PROJETS sont amorcés ou programmés sur la Communauté de communes du Pont du Gard. Des projets qui font tous partie de la ligne tracée par le futur projet de territoire, «qui est en cours d'élaboration avec les différentes communes», précise le président de la CCPG, Pierre Prat. Plusieurs axes seront dégagés de ce document et donc déclinés en divers projets.

UN PAS POUR L'ENVIRONNEMENT

Parmi les directions envisagées, celle de la transition énergétique et écologique est prioritaire. Un Plan climat air énergie territorial a été adopté et plusieurs ateliers ont déjà été lancés autour de différents thèmes comme l'énergie ou encore les ressources naturelles. Côté projets, la CCPG souhaite obtenir le label Écolo-crèche pour ses sept structures. Ce label dédié à la petite enfance est un

signe d'engagement traduisant une démarche d'efforts pour la transition écologique. «Ce projet de labellisation porté par Laurence Triapier passe notamment par des changements dans le fonctionnement des établissements : gestion de la ressource en eau, économie d'énergie ; mais aussi dans l'éducation des enfants. Plus les comportements sont acquis tôt, plus ils deviennent innés», estime le président.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Cela fait partie des objectifs de la CCPG. Le développement de l'économie locale passera par plusieurs grands projets, à court et à long terme. Un espace de co-working va d'ores et déjà être mis en place d'ici l'été, au sein de la Maison de services au public située à Remoulins. «Il sera installé au rez-de-chaussée, tout comme le service intercommunal dédié au Développement économique



Un espace de co-working va être créé à la Maison de services au public.

et au tourisme (qui sera déplacé du siège de la CCPG)», annonce Pierre Prat. Ce lieu tout équipé accueillera des travailleurs indépendants comme des télétravailleurs mais pourra aussi être disponible pour des entreprises du territoire. «C'est un réel enjeu pour l'attractivité. D'autant que c'est le premier projet de co-working public en milieu rural sur le territoire», se félicite-t-il. Des appels d'offres sont en cours et les travaux d'aménagement ont déjà commencé afin que

ce site soit opérationnel «au plus tôt». Autre dossier structurant, celui de l'extension de la Zone industrielle de Domazan. Exploitée depuis plusieurs années, elle pourrait être agrandie de deux hectares. «Une étude est en cours. Il y a un fort potentiel car cette zone est située entre Avignon, Remoulins et Nîmes, au bord de l'échangeur autoroutier». De nouvelles entreprises pourraient donc venir rejoindre la trentaine déjà installée sur place. «Nous aimerions créer

une vraie filière industrielle autour de la déconstruction, du développement durable et de la transition énergétique dans la logique de la Ciscantech vallée». Ces travaux d'extension pourraient démarrer assez vite, une fois le foncier acquis et les autorisations obtenues.

TOURISME ET CADRE DE VIE

La CCPG s'étend jusqu'à Aramon et donc jusqu'au Rhône. Un potentiel que la collectivité souhaite exploiter en améliorant la halte fluviale existante. «Il n'y a aucun aménagement, simplement des pontons». Un accueil pour les touristes, un espace repensé voire même une capitainerie, la porte d'entrée fluviale de la CCPG, et du Parc naturel régional, va changer d'apparence. «Une étude sera aussi réalisée pour envisager son extension». Pour l'heure, il va d'abord falloir retirer une péniche ensablée sur place, ce qui ne sera possible

qu'en octobre. «Une fois cela fait, nous pourrions démarrer les travaux, qui sont subventionnés par la Compagnie nationale du Rhône».

De fortes retombées sont espérées. Cet équipement touche autant le tourisme fluvial que le cyclotourisme, car la Via Rhôna passe sur place.

MUTUALISATION

Enfin, pour réduire ses frais comme ceux des communes, la CCPG souhaite accélérer la mutualisation, déjà entamée depuis trois ans. Un travail de consultation des élus a démarré pour connaître leurs besoins. Ainsi, en plus des services urbanisme et informatique, de nouveaux domaines pourraient être mutualisés comme le juridique, avec les marchés publics, les achats groupés ou encore le service des payes. «Cela permettrait des économies et l'ajout de services dans les communes».

MATHIEU DE ROUX

Des dissidences parmi les élus



Le maire de Domazan avait des soutiens fidèles pour la présidence.

LE TON a été donné dès le début de la mandature. De nombreux maires de la CCPG n'ont pas été réélus, y compris le maire de Montfrin, Claude Marinnet, qui présidait l'institution. Une vague de nouveaux élus a été installée et cela s'est clairement ressenti au niveau de l'intercommunalité. Au moment d'en élire le président en juillet 2020, deux tendances ont été affirmées, portées par deux candidats : Louis Donnet, maire réélu à Domazan, qui avait l'expérience de la présidence après avoir été à la tête du PETR et Pierre Prat, élu pour la première fois conseiller municipal auprès du nouveau maire d'Aramon. Louis Donnet avait alors expliqué «porter la voix d'un collectif d'élus» et Pierre Prat avait souligné l'importance de l'unité et du consensus. 22 élus ont choisi la nouveauté et Pierre Prat a été élu, comme les vice-présidents (constitués largement de nouveaux élus) sans unanimité. Onze élus n'ont pas voté pour la tendance du jour... La tâche de président s'annonçait alors bien ardue pour Pierre Prat. Et Louis Donnet s'inquiétait déjà de l'avenir de la CCPG, «qui pourrait éclater et se répartir entre les différentes commu-

nautés de communes voisines». En conseil communautaire, la division ne s'est pas totalement améliorée, certains élus évoquant la tenue de groupes de travail où tout se décidait en amont des commissions et conseils et où ils n'étaient pas conviés. «Ce n'est pas un fonctionnement démocratique», confiait avec regret l'un d'entre eux.

ABSTENTION POUR LE BUDGET

Et près d'un an après, la situation ne semble pas vraiment plus sereine car plusieurs élus se sont abstenus lors du vote du budget. Les communes de Théziers, Argilliers, Estrézargues, Castillon-du-gard, Fournès, ou encore Domazan n'ont donc pas souhaité s'associer au nouveau budget principal et ses annexes, ou du moins à sa forme. Thierry Boudinaud, maire de Fournès a pris la parole expliquant la nature des griefs envers notamment les membres du bureau. «Il n'y a eu aucune réunion, on n'a pas été associé à la création du budget. Il me semble pourtant qu'une commission finances, c'est obligatoire». L'élu avait déjà fait part de ses inquiétudes lors du conseil du 8 mars, où le

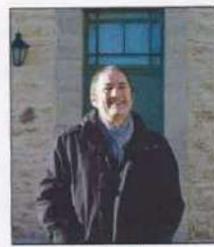


Plusieurs élus n'ont pas voté le budget primitif 2021.

rapport d'orientations budgétaires avait été énoncé. «Nous avons découvert le budget sans avoir pris connaissance des éléments. Ce n'était pas possible de voter pour», abonde à son tour Laurent Boucarut (Argilliers). «Nous comprenons vos décisions. Dans le contexte actuel et les circonstances sanitaires, nous n'avons pas pu constituer de groupe de travail», a justifié Olivier Sauzet, vice-président de la CCPG et délégué aux finances. Il a promis que la situation serait différente l'année prochaine. Pour l'heure, six élus se sont officiellement structurés en «groupe minoritaire» au sein de l'assemblée intercommunale. C.F.-B ET M.R.

Le retrait d'Argilliers est en bonne voie

C'EST un désir qui deviendra réalité au 1^{er} janvier 2022, si tous les voyants sont au vert. La commune d'Argilliers vient de demander officiellement son retrait de la Communauté de communes Pont du Gard (CCPG) dont elle fait partie avec les 16 autres, pour rejoindre la Communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU). Cette décision a longtemps été mûrie puisqu'elle date de 2011 lorsque l'ancienne mandature d'Argilliers avait déjà fait cette demande. Refusée une première fois, elle l'avait aussi été en 2015, quand les maires d'Argilliers et de Vers-Pont-du-Gard souhaitaient rejoindre la CCPU. En 2020, Laurent Boucarut, maire actuel du village a réitéré sa volonté de s'associer à la CCPU, laquelle a accepté cette demande. Un dossier a été déposé auprès de la préfecture du Gard, selon le protocole défini. «Didier Lauga était favorable, la nouvelle sous-préfète devait s'aligner sur sa position», avance le maire. Enfin, la CCPG sollicitée à ce



Laurent Boucarut, maire.

sujet à jusqu'au 10 mai pour donner sa réponse. Même si les fondements de la décision sont historiques, la Municipalité d'Argilliers s'est toujours sentie plus proche du projet de territoire de la CCPU. «La dynamique est plus forte avec des projets comme l'Ombrière. Il y a des avantages à participer à ce projet avec des équipements qui s'adressent à toutes les communes», explique le premier édile. La CCPU devrait donc prochainement compter une 34^e commune.

CHARLOTTE FRASSON-BOTTON
c.frasson-botton@cricobma.fr

Un enjeu de taille pour les voisins : le Pont du Gard...

En cas d'explosion de la CCPG, qui récupérerait l'aqueduc romain ? Le Pont du Gard est, depuis 2003, géré par un Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial (IEPCC), de la même façon qu'est structuré le musée du Louvre par exemple. Si son conseil d'administration est formé de représentants du Département du Gard, de la Région Occitanie, de l'État mais également des communes environnantes, il n'en reste pas moins un vecteur d'attractivité très important pour l'intercommunalité qui récupérerait les 165 ha du domaine sur son territoire. Vers-Pont-du-Gard, Castillon-du-Gard et Remoulins sont notamment directement concernées. En cas d'explosion de la CCPG, les communautés de communes du Pays d'Uzès ou de Nîmes métropole limitrophes avec ces communes, pourraient donc montrer un grand intérêt pour le site historique gardois.



SUR LE BLOC-NOTES

Levée de la limite des 10 km

Les contraintes de déplacement en journée sont levées à partir du lundi 3 mai, annonce, jeudi 22 avril, le Premier ministre Jean Castex. Sous réserve de la situation sanitaire, il est envisagé par le Gouvernement de rouvrir mi-mai tous les commerces, les terrasses et "certaines activités culturelles et sportives".

Jardinage solidaire

L'association Côté jardins solidaires, 206 avenue Mendès-France à Nîmes, met en vente des fleurs et des plants potagers bio en ligne (<https://cote-jardins-solidaires.fr/presta/>). La commande se fait en ligne, le paiement sur place au moment du retrait. Quelques exemples au potager : piment Jalapeno (1€), artichaut Violet de Provence (3€), tomates Cerise Rouge (1€), courgette Gold Rush (1€), Basilic Citron (1€)... Et côté fleurs : petit pot de lavandin (3€), Geranium Citron (3€), bleuet (0,80€), grande marguerite (0,80€)...

Don du sang : les prochaines collectes

À Nîmes et autour, les prochaines collectes mobiles de l'Établissement français du sang (EFS) ont lieu : jeudi 29 avril de 13h30 à 19h30

dans la salle polyvalente de Marguerittes, vendredi 30 de 14h à 19h dans la salle des fêtes de Caveirac, lundi 3 mai de 12h à 18h à l'Atria à Nîmes, mardi 4 de 10h à 16h à la Providence, rue de la Faïence à Nîmes. On peut toujours donner son sang au site de l'EFS, colline de Carêmeau, en privilégiant la prise de rendez-vous (0800 972 100) : lundi et jeudi de 11h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h, mercredi et vendredi de 9h à 13h30 et de 14h30 à 17h, les 2^e et 4^e samedis du mois de 8h30 à 16h.

Travaux route d'Alès

La circulation sur la route d'Alès (RN106) est perturbée jusqu'en novembre en raison de travaux sur un ouvrage hydraulique sous les voies de circulation, au niveau du croisement avec la route d'Anduze (RD 907). Il n'y a plus qu'une voie dans chaque sens. Une circulation alternée pourra être mise en place ponctuellement de nuit. La circulation reste ouverte à tout type de véhicule, y compris les convois exceptionnels.

Covid : dépistage à Aramon

Les médiateurs de l'Agence régionale de santé et la Protection civile sont présents vendredi 30 avril pour une campagne de dépistage par tests antigéniques. De 13h30 à 17h, dans la

salle des fêtes Eugène-Lacroix. C'est gratuit, sans ordonnance et sans rendez-vous. Renseignements au 04 66 57 38 00.

Plan climat au Pont du Gard

Les habitants de la communauté de communes du Pont du Gard sont invités à participer à des ateliers de concertation en ligne, en vue d'établir le plan climat-air-énergie du territoire. Ces ateliers ont lieu lundi 3 et mardi 4 mai. L'inscription est obligatoire (<http://www.cc-pontdugard.fr/actualite/181/2-ateliers-de-concertation-pour-le-plan-climat.htm>). On peut aussi participer en envoyant directement des propositions d'actions par courriel (plandimat@ccpontdugard.fr). Renseignements au 04 66 37 67 67.

Financement participatif d'Occitanie

La Région lance une plateforme de "financement participatif citoyen". À partir de 100€, les habitants apportent leur soutien sous forme de souscription d'action, d'obligation ou de don au développement d'entreprises et à la création d'emplois. Deux entrées sur la page d'accueil du site (<https://epargneoccitanie.fr>) : "je finance mon entreprise" pour les porteurs de projet, "je donne du sens à mon épargne" pour les contributeurs.



LETTRE D'INFORMATION AUX AGENTS

Communauté de Communes du Pont du Gard - Lettre d'info n°15 | Avril 2021



Chers agents,

Notre collectivité s'est engagée dans une ambitieuse démarche participative auprès de ses acteurs locaux (collectivités, entreprises, habitants, élus...) pour co-construire avec eux le plan d'action de la transition écologique pour notre territoire.

Nous avons souhaité, M. Gillès, Vice-Président délégué à l'environnement et moi-même, que vous aussi, agents de la collectivité et donc acteurs du territoire, puissiez vous exprimer pour afin que cette démarche, qui doit contribuer au développement durable et harmonieux de notre territoire, soit une réussite.

Dans cette newsletter, vous seront précisées les modalités de mise en œuvre de cette démarche et la manière dont vous pourrez participer aux réflexions. Convaincu de pouvoir compter sur vous, je vous remercie d'avance pour votre implication afin que nous trouvions collectivement les bonnes solutions pour notre territoire.

Pierre PRAT

Plan climat pour le territoire : Et vous, quelles sont vos idées ?

Notre collectivité s'engage dans une démarche de **lutte contre le changement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air, et de sobriété énergétique** à travers son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Toutes les forces vives du territoire (élus, citoyens, entreprises, associations), qui ont entre leurs mains « les cartes » pour limiter à moins de 2°C le réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21, sont invités à **se concerter afin de co-construire le plan d'actions pour notre territoire**.

Nous aussi, agents de la collectivité, avons un rôle à jouer en participant à cette concertation

L'objectif : faire émerger des idées concrètes et utiles à l'élaboration du plan d'action 🗨️🗨️

Pour ce faire, une concertation sous forme d'**atelier participatif** va être organisé **le lundi 17 mai, de 10h à 12h**. Compte-tenu de la crise sanitaire, celui-ci sera organisé en visio-conférence. Les agents seront invités à se connecter à une plateforme, un lien leur sera envoyé par mail. Cet atelier sera divisé en **plusieurs sous-groupes thématique de 6 personnes + 1 animateur**.

Pour **les agents ne pouvant se connecter à l'atelier participatif**, pour des raisons techniques ou organisationnelles, une **concertation sous forme de contribution écrite** leur sera proposée par leur supérieur hiérarchique.

Les participations ne sont pas obligatoires mais elles sont l'occasion de **vous exprimer sur les changements à opérer par la collectivité**, dans le cadre de la transition écologique.

Votre chef de pôle / directrice de structure / responsable de service se rapprochera de vous afin de préciser avec vous le mode de concertation retenu. Les agents participants à l'atelier de concertation en visio-conférence, seront invités à se concerter sur 2 thématiques parmi les suivantes :

- **faire vivre le plan climat** : Quelles animations, quelle communication, comment le faire connaître auprès des habitants ?
- **Aménagement durable** : De quelle manière intégrer la transition écologique dans les projets de travaux, de construction et d'aménagement de la collectivité ?
- **Exemplarité** : Quelles actions menées par la collectivité pour des services et des projets plus écologiques / moins énergétiques ?

Vous pourrez faire connaître à votre chef de service une préférence sur l'une des thématiques citées si vous le souhaitez. Ces préférences seront respectées dans la mesure du possible mais, afin d'organiser des groupes de tailles homogènes, vous pourrez être amenés à concerter sur une autre thématique que celle choisie.

Nous terminerons en citant un célèbre slogan : **ON - COMPTE - SUR - VOODOUS ! 🗨️**

Diagnostic RPS (Risques-Psycho-Sociaux) : C'est parti !

La collectivité va entamer prochainement un **diagnostic des Risques Psycho Sociaux pour l'ensemble des ses agents**. Il s'agit d'une obligation réglementaire dans le cadre de la prévention et de la sécurité au travail.

Pour ce faire, la collectivité sera accompagnée par un **cabinet privé composé d'une psychologue et d'une ergonome du travail**.

Les travaux menés par le cabinet seront suivis par un **comité de pilotage** composé :

- du Vice-Président délégué aux ressources humaines
- du Directeur Général des Services
- de la Responsable des Ressources Humaines
- de l'assistant de Prévention
- de 2 membres des représentants du personnel
- de 4 agents volontaires

🗨️ **Un appel à candidature est ouvert auprès des agents qui souhaiteraient intégrer le comité de pilotage. Vous pouvez envoyer vos demandes par mail à l'adresse rh@cc.pontdugard.fr jusqu'au 3 mai 2021 inclus.**

Si le nombre de candidatures s'avère supérieur au nombre de sièges à pourvoir, un tirage au sort sera effectué parmi les demandes reçues.

Le premier copil aura lieu le 27 mai, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Concernant la méthodologie de travail du cabinet, **un questionnaire en ligne, anonyme et confidentiel sera proposé aux agents au mois de juin**. Nous vous invitons vivement à y répondre afin que ce diagnostic puisse être le plus complet possible.

Des **entretiens individuels, toujours confidentiels, seront également menés par le cabinet au mois de septembre**. Les agents seront tirés au sort, part unité de travail. Ils auront la possibilité de refuser cet entretien s'ils le souhaitent. Un autre agent, dans la même unité de travail sera alors tiré au sort.

Nouvel organigramme des services

Monsieur **Florian SCANDELLA** ayant pris ses nouvelles fonctions de **Directeur Général des Services au 1^{er} avril**, vous trouverez ci-joint le nouvel organigramme approuvé lors de la dernière séance du Comité Technique.

Vous pouvez le découvrir en cliquant sur le lien suivant : [Organigramme](#)

Comptes-rendus et numéros utiles

Vous pouvez télécharger le **compte-rendu du Comité Technique du 19 février** en cliquant sur le lien suivant : [CR-Comité technique](#)

Une **autorisation exceptionnelle d'absence** sera accordée par l'Autorité cette année : la journée du **24 ou du 31 décembre 2021** au choix 📅

Le **compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail du 12 mars** est également disponible en téléchargement en cliquant sur le lien suivant : [CR - CHSCT](#)

Le document récapitulant les numéros de téléphones des différents services a été mis à jour. Cliquez sur le lien suivant pour le télécharger : [Numéros utiles](#)

Infos CNFPT

Suite aux mesures sanitaires annoncées par le Président de la République le 31 mars 2021, pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire, la délégation Occitane du CNFPT adapte son activité en vigilance renforcée jusqu'au 15 mai 2021.

Les formations en présentiel maintenues sont :

- les formations initiales police municipale déjà démarrées,
- les formations préalables à l'armement sauf maniement des bâtons et gestes techniques de protection et d'intervention,
- les formations d'entraînement au maniement des armes,
- les préparations concours et examen professionnel à destination des agents de catégorie C, au cas par cas, si la proximité des concours le justifie.

Le distanciel est privilégié pour toutes les formations organisées entre le 5 avril au 15 mai 2021.

Le CNFPT met tout en œuvre pour vous proposer, chaque fois que cela est possible, une version totalement à distance des formations prévues.

Numéros de soutiens

Si vous rencontrez **des difficultés liées à votre nouvelle organisation de travail induite par la crise sanitaire**, vous pouvez contacter la psychologue du Centre de gestion, au : **04.66.38.86.86**.

Si vous avez **plutôt besoin d'une écoute, d'un soutien psychologique face à des problématiques personnelles**, vous pouvez composer le numéro vert suivant **0 800 30 10 47** (appel gratuit) disponible 7 jours/7 et 24h/24 **ou vous connecter sur le site web www.psy.fr pour échanger avec un psychologue par mail ou par chat**

Identifiant : grassavoie / mot de passe : grassavoie depuis l'espace bénéficiaires.
Ces services sont proposés par notre prestataire d'assurance scolaire le groupe GRAS SAVOIE.

Le CNAS, notre partenaire en matière prestations sociales, propose également une écoute sociale. Vous pouvez les contacter au **09 69 39 75 73** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le **3919** Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences. Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Restons en contact !

Vous pouvez échanger sur notre plateforme AGORA :
<https://open.cc-pontdugard.fr/forum/>
ou par tout autre moyen.

Restez informés !

Les infos concernant le territoire sont disponibles sur le site web de la CCGP :
<http://www.cc-pontdugard.fr/>
et sa page Facebook :
<http://www.facebook.com/cc-pontdugard/>

Vos interlocuteurs :

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Nadège Duchêne - 04.66.37.65.80 - nd@cc-pontdugard.fr
Sandrine Deylaud-Vignal - 04.66.37.67.62 - formation@cc-pontdugard.fr
Béatrix Paoli - 06.84.08.05.78 - b.paoli@cc-pontdugard.fr

ASSISTANT DE PREVENTION : prevention@cc-pontdugard.fr

REPRESENTANTS DU PERSONNEL : unsa@cc-pontdugard.fr



Lettre d'information à destination des élus

l'essentiel à savoir

La communauté de communes communique ses actualités

La collectivité a créé ce nouvel outil spécialement destiné aux élus du territoire. Vous pourrez y retrouver un récapitulatif des dernières actualités de l'intercommunalité ainsi que les informations concernant les affaires de la communauté de communes et notamment l'accès aux documents relatifs aux conseils communautaires.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

LES DERNIERES ACTUALITES

Ateliers de concertation sur le plan climat



Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations... Autant de forces vives qui ont entre leurs mains « les cartes » pour limiter, à moins de 2 °C, le réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21.

La Communauté de Communes du Pont du Gard propose les 3 et 4 mai prochains un séminaire en ligne de 3 ateliers de concertation. Chaque atelier est divisé en 3 sous-groupes thématiques.

Elus du territoire, inscrivez-vous et participez à la co-construction du plan d'actions

[Cliquez ici pour faire une demande d'inscription aux ateliers](#)

PROGRAMME

Lundi 3 mai : de 14h à 16h : Atelier n°1 - Energie

- Groupe 1 : Logements
- Groupe 2 : Entreprises
- Groupe 3 : Energies renouvelables

Mardi 4 mai de 14h à 16h : Atelier n°2 - Ressources naturelles

- Groupe 1 : Agriculture / Circuits courts
- Groupe 2 : Espaces naturels
- Groupe 3 : Ressource en eau

Mardi 4 mai de 18h00 à 20h00 : Atelier n°3 - Changements de pratiques

- Groupe 1 : Déplacements
- Groupe 2 : Gestion des déchets / Economie circulaire
- Groupe 3 : Gestion des risques / Aménagement du territoire

[S'inscrire aux ateliers](#)

Copyright © 2021 Communauté de Communes du Port du Gard. Tous droits réservés.

Vous voulez changer la manière dont vous recevez cet e-mail ?

Vous pouvez [modifier votre préférence](#) ou vous [inscrivez de nouveau](#).

This email was sent to [ce@ccppd.fr](#)
[why did i get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update your preferred language](#)
Communauté de Communes du Port du Gard - 81 bis avenue du Port du Gard - Pansouls 30210 - France



VOTRE CONTRIBUTION au PLAN CLIMAT de la CC Pont du Gard

Dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la CCPG lance une ambitieuse démarche participative auprès des acteurs locaux (collectivités, entreprises, habitants...) mais également de ses propres services et agents. La contribution de chacun est essentielle afin que cette démarche, qui doit contribuer au développement durable et harmonieux de notre territoire, soit une réussite.

Le PCAET, véritable projet de territoire, doit nous permettre de trouver collectivement des solutions afin de tendre vers moins d'émission de CO2 et plus de sobriété énergétique mais également de faire face aux changements climatiques en cours.

Dans la dernière newsletter que vous avez reçue jeudi dernier, il vous a été annoncé la mise en œuvre de cette démarche et la manière dont vous pourrez participer aux réflexions conduites sur des thèmes aussi divers que la mobilité, la qualité de l'air, la biodiversité, le réchauffement climatique du territoire.

Nous allons pouvoir ensemble proposer des solutions et des actions à mettre en œuvre.

Regarder la Vidéo de présentation de 4 minutes envoyée le 10/05

Le Plan Climat ou PCAET, qu'est-ce que c'est ?

C'est un projet porté par les territoires sur le thème du développement durable.

Ce projet vise à engager les territoires vers la transition écologique. Ainsi, avec un plan d'actions détaillé, les territoires pourront s'adapter aux changements climatiques mais aussi contribuer à la réduction du réchauffement climatique.

Le plan climat de la CCPG

La Communauté de communes du Pont du Gard s'est lancée en 2019 dans l'élaboration de son plan climat que nous appelons le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

A l'issue du travail de réflexion, nous aurons défini un plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire pour une transition écologique et ainsi lutter contre le réchauffement climatique en gardant toujours comme objectif de ne pas dépasser les +2°C en 2050.

Un premier état des lieux du territoire a été réalisé en 2019/2020.

A partir de ce diagnostic et des objectifs nationaux et planétaires, voici les objectifs que la CC se fixe pour faire sa part dans la transition écologique :

- Réduire notre consommation énergétique
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer la Qualité de l'air
- Développer sur notre territoire les énergies renouvelables
- Faire participer à la réflexion tous les habitants et ceux qui travaillent sur notre territoire

A partir du diagnostic, les élus ont déterminé une ligne directrice qui les guidera dans leurs décisions pour respecter les objectifs précités. Sous la forme d'une STRATEGIE audacieuse, la CC s'engage sur 4 GRANDES AMBITIONS :

AMBIITON 1 : Pour un territoire sobre en énergie

Objectif 1.1 : Se déplacer / transporter moins et mieux

Objectif 1.2 : Vivre et travailler dans des bâtiments performants

Objectif 1.3 : Coopérer avec les acteurs économiques du tertiaire et de l'industrie

Ambition 2 : Pour un territoire plus vertueux

Objectif 2.1 : Consommer et produire localement

Objectif 2.2 : Développer les énergies renouvelables en préservant la qualité paysagère

Objectif 2.3 : Tendre vers un territoire zéro déchet

Objectif 2.4 : Coopérer avec les acteurs économiques du tertiaire et de l'industrie

Ambition 3 : Pour un territoire préservé et résilient

Objectif 3.1 : Gérer durablement les espaces naturels

Objectif 3.2 : Maîtriser la ressource en eau

Objectif 3.3 : Accompagner l'adaptation des systèmes agricoles et forestiers

Objectif 3.4 : Développer un tourisme durable

Objectif 3.5 : Renforcer la culture du risque

Ambition 4 : Pour une collectivité éco-exemplaire

Objectif 4.1 : Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable

Objectif 4.2 : Faire vivre le Plan Climat

Objectif 4.3 : Conduire une stratégie de transition dans les pratiques des collectivités

La CC a un rôle déterminant dans cette mutation :

- Un rôle de proximité avec les acteurs locaux et les habitants
- Un rôle de concertation pour construire tous ensemble nos actions
- Un rôle d'accompagnement vers un changement de comportements et de pratiques
- Un rôle d'exemplarité pour être le moteur du changement et garants des engagements du territoire

Vous pouvez contribuer à la transition de notre territoire

Les élus de la CC ont pour volonté de donner la parole à tous car ils pensent que chacun à un rôle à jouer.

C'est pourquoi, en plus des ateliers de concertation grand public, les élus ont souhaité personnellement intégrer l'avis des agents de la CC dans leur prise de décision. Vous avez ainsi la parole pour partager votre avis sur le plan climat et vos idées d'actions qui pourraient être mises en place.

Nous vous proposons de compléter les documents suivants et de nous les retourner avant le 21/05 2021 via votre direction.

Je reste à votre disposition si vous avez une question, un doute ou besoin d'une précision, n'hésitez pas à me contacter au 04 66 37 67 84 ou par mail à e.andorno@cc-pontugard.fr

Option : Contribution en réunion d'équipe

Faites de votre mieux. Ceci devrait vous prendre 1h en réunion d'équipe.

Avant de commencer ce travail, vous devez avoir pris connaissance de la fiche de présentation du temps de travail et de la vidéo de présentation du PCAET.

Noms et Prénoms des participants :

Le document suivant se compose de 4 contributions différentes, toutes nécessaires pour définir un plan d'actions le plus ajusté et ainsi participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique.

- Contribution 1 : pêle-mêle d'idées (15 min)
- Contribution 2 : Préciser une ou deux de vos idées (20 min)
- Contribution 3 : Faire de La CC le bon élève en termes de transition écologique (20 min)
- Contribution 4 : Le titre / slogan (10 min)

Contribution 1 : pêle-mêle d'idées – 15 minutes

Nous vous invitons à lister les idées et/ou actions que vous pensez intéressantes de développer sur le territoire en fonction des sujets phares du plan climat : qualité de l'air, réchauffement climatique, mobilité, énergie, biodiversité ...

Ces actions peuvent être les plus concrètes comme les plus farfelues, Osez. Elles doivent principalement contribuer à réduire notre empreinte sur l'environnement et le climat.

Pour vous aider, cela peut être :

- des expériences que vous avez vu sur d'autres territoires,
- des actions qui nécessitent des investissements mais cela peut concerner des actions plus modestes qui nécessitent plus d'organisations que de dépenses financières
- des actions que vous pouvez mettre en place, ou la CC ou une structure publique ou privée
- qui concernent tous les publics ou une catégorie ...

Thème	Lister jusqu'à 3 idées d'actions à mettre en place par thème en faveur du climat .
Déplacements et mobilité	-
Déchets et économie circulaire	-
Habitats et logements	-
Entreprises et activités économiques	-
Agriculture et forêt	-
Eau	-
Tourisme	-
Espaces naturels	-
Circuit court et alimentation	-

Contribution 2 : Préciser une ou deux de vos idées de la contribution 1

Nous vous encourageons à choisir 2 actions de la liste que vous avez complétée ci-dessus et de nous apporter des précisions en complétant le tableau ci-dessous.

Contribution 2 : première idée - 10 minutes

Libellé de l'action que vous aimeriez développer :	
Qui pourrait mettre en place cette action ?	
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	<p>Où :</p> <p>Pour qui :</p> <p>Comment :</p>
Quand l'action pourrait démarrer ?	
Préciser qui/structures pourraient aider à la mise en place de cette action ?	
Commentaires :	

Contribution 2 : deuxième idée – 10 minutes

Libellé de l'action que vous aimeriez développer :	
Qui pourrait mettre en place cette action ?	
Décrire l'action : <i>Soyez le plus précis possible</i>	<p>Où :</p> <p>Pour qui :</p> <p>Comment :</p>
Quand l'action pourrait démarrer ?	
Préciser qui/structure pourrait aider à la mise en place de cette action ?	
Commentaires :	

Contribution 3 : Faire de la CC le bon élève en termes de transition écologique

Nous vous demandons, cette fois, de nous proposer des actions qui pourront directement être mises en place par la CC pour développer son caractère exemplaire face à la transition écologique et son implication éco-responsable dans ses activités et ses services. En effet, les actions choisies répondront à l'ambition 4 de la stratégie du PCAET de la CC « Ambition 4 : Pour une collectivité éco-exemplaire ».

Les trois tableaux associés à un objectif différent devront être complétés.

- **Objectif 1 : Faire vivre le Plan Climat** (*Comment animer le plan climat, comment communiquer, comment le faire connaître auprès des habitants ...*)
- **Objectif 2 : Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable** (*Dans ces projets de travaux, de construction d'aménagement, comment la CC peut intégrer la transition écologique ?*)
- **Objectif 3 : Conduire une stratégie de transition dans les pratiques de la CC** (*Quelle action peut mettre en place la CC pour des services et projets plus écologiques et moins énergétiques ?*)



Contribution 3 : Objectif 1 - Faire vivre le Plan Climat

Afin de choisir une idée à développer sur cette thématique « Faire vivre le plan climat », je vous encourage à faire un tour de table pour que chacun puisse exprimer une idée. Les noter au fur et à mesure sur une feuille et ensuite les faire voter pour définir l'action qu'ils souhaitent développer.

Ambition : Pour une collectivité éco-exemplaire	
Thème	Faire vivre le Plan Climat <i>Comment animer le plan climat, comment communiquer, comment le faire connaître auprès des habitants ...</i>
Libellé de l'action :	
Pilote de l'actions : <i>Préciser le service</i>	
Description de l'action	
Démarrage de l'action	
Partenaire de l'action <i>(interne à la CC ou externe à la CC)</i>	
Commentaires le cas échéant :	

Contribution 3 : Objectif 2 - Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable

Afin de choisir une idée à développer sur cette thématique « Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable », je vous encourage à faire un tour de table pour que chacun puisse exprimer une idée. Les noter au fur et à mesure sur une feuille et ensuite les faire voter pour définir l'action qu'ils souhaitent développer.

Ambition : Pour une collectivité éco-exemplaire	
Thème	Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable <i>Dans ces projets de travaux, de construction d'aménagement, comment la CC peut intégrer la transition écologique ?</i>
Libellé de l'action	
Pilote de actions <i>Préciser le service</i>	
Description de l'action	
Démarrage de l'action	
Partenaire de l'action <i>(interne à la CC ou externe à la CC)</i>	
Commentaires le cas échéant :	

Contribution 3 : Objectif 3 - Conduire une stratégie de transition dans les pratiques de la CC

Afin de choisir une idée à développer sur cette thématique « conduire une stratégie de la transition dans les pratiques de la CC », je vous encourage à faire un tour de table pour que chacun puisse exprimer une idée. Les noter au fur et à mesure sur une feuille et ensuite les faire voter pour définir l'action qu'ils souhaitent développer.

Ambition : Pour une collectivité éco-exemplaire	
Thème	Conduire une stratégie de transition dans les pratiques de la CC <i>Quelles actions peuvent mettre en place la CC pour des services et projets plus écologiques et moins énergétiques ?</i>
Libellé de l'action :	
Pilote de l'actions : <i>Préciser le service</i>	
Description de l'action	
Démarrage de l'action	
Partenaire de l'action <i>(interne à la CC ou externe à la CC)</i>	
Commentaires le cas échéant :	

Contribution 4 : Le titre / slogan

Nous vous proposons de participer au choix du titre et/ou du slogan de notre plan Climat.

N'hésitez à nous partager vos propositions ci-dessous, soyez créatif.ve, osez, toutes les propositions sont intéressantes.

Les différents titres seront proposés aux élus et ils en choisiront 5. Les 5 slogans les plus percutants seront alors mis au vote du public sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

Afin de faciliter le travail de réflexion, vous pouvez proposer que chacun propose deux mots qui caractérisent ce travail et le plan climat et deux synonymes, à partir de là de laisser libre court à votre créativité. Il est possible de nous faire part de vos idées de slogan même après cette réunion en nous l'envoyant par mail [à e.andorno@cc-pontdugard.fr](mailto:e.andorno@cc-pontdugard.fr) et ce jusqu'au 21/05.

PROPOSITIONS DE TITRE pour le plan climat (PCAET) de la CC

Vous avez fini, Encore Merci et Bravo !

Chacun à notre manière nous contribuons à la transition écologique. Nous sommes tous des colibris.

Vous pouvez nous apporter d'autres compléments en nous contactant à planclimat@cc-pontdugard.fr.

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Légende amérindienne



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT DU GARD

Atelier de concertation n°1

Energie

Lundi 03 mai 2021
14h- 16h





Déroulé

- ➔ **14H- ACCUEIL- INTRODUCTION**
- ➔ **14H15 PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE PCAET
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD**
- ➔ **14H40- TRAVAIL COLLECTIF EN GROUPE**
- ➔ **15H45 - RESTITUTION DES TRAVAUX**
- ➔ **16H– CLÔTURE DE L'ATELIER**



La démarche PCAET



Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Un projet de développement durable du territoire



1 planète, 1 plan

C'est quoi ?

Un projet territorial de développement durable sur 6 ans et portant sur les thématiques climat, air et énergie :

- ▶ Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Adaptation au changement climatique
- ▶ Sobriété énergétique
- ▶ Qualité de l'air
- ▶ Développement des énergies renouvelables

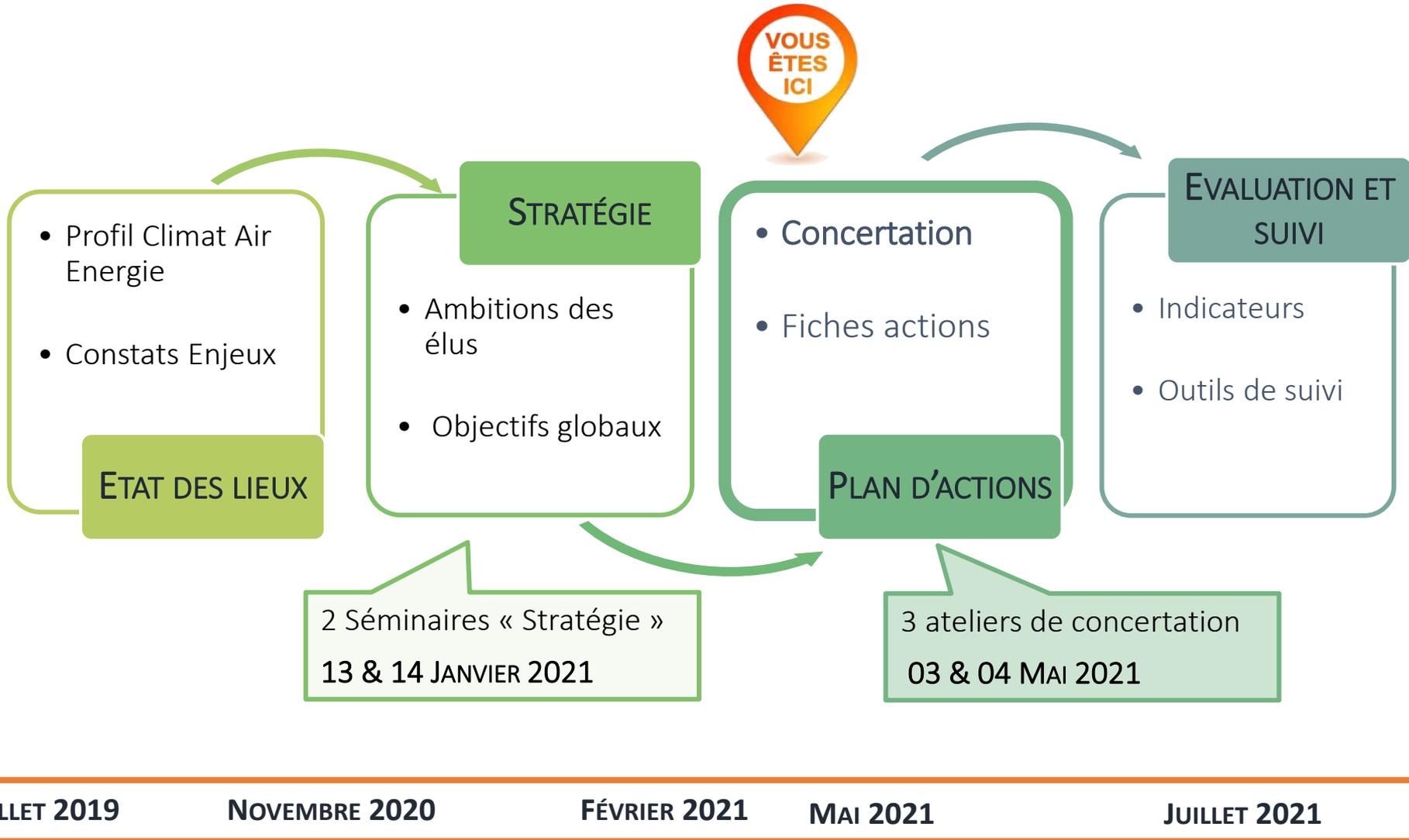
Tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens et collectivités) du territoire sont mobilisés et impliqués.

La CCPG est coordinatrice de la transition énergétique de son territoire. Elle a pour rôle de :

- ▶ Intégrer les enjeux énergie-climat dans ses compétences
- ▶ Travailler avec un réseau de partenaires à la mise en action
- ▶ Assurer le suivi et l'évaluation du plan

Avec qui ?

Qu'est-ce qu'un PCAET ?





Les enjeux climat-air-énergie du territoire De la CC Pont du Gard



La Communauté de communes du Pont du Gard

Un territoire engagé dans la transition écologique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



Région : Occitanie
Département : Gard

Territoire : 17 communes
Superficie : 243 km²
Habitants : 25 889

- ★ Un territoire à la qualité de vie attractive
- ★ Un **cadre naturel** et paysager exceptionnel
- ★ Une économie locale organisée autour de l'industrie/l'artisanat, l'agriculture (viticulture) et le tourisme

UN TERRITOIRE ENGAGÉ



SONDAGE

Selon vous, quels sont les 2 secteurs les plus consommateurs d'énergie sur le territoire de la CC Pont du Gard?



Les consommations d'énergie

La prépondérance de l'industrie

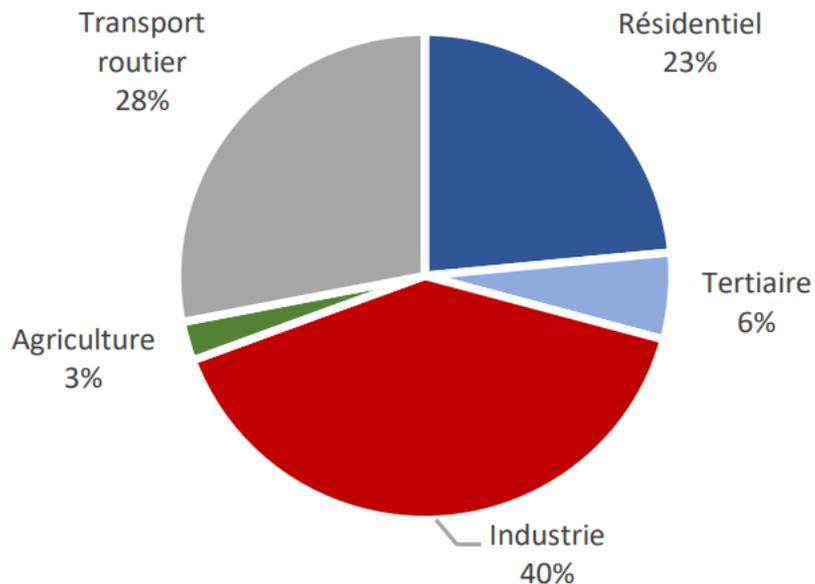


686 GWh

Soit 26 MWh par habitant

Région Occitanie : 21 Mwh/hab.

Consommations d'énergie par secteur en 2017



Des besoins énergétiques associés aux **activités du territoire**

(industrie, transports, habitat)



Forte dépendance aux énergies fossiles (63%) et à l'électricité (33%)

Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

La prépondérance du transport

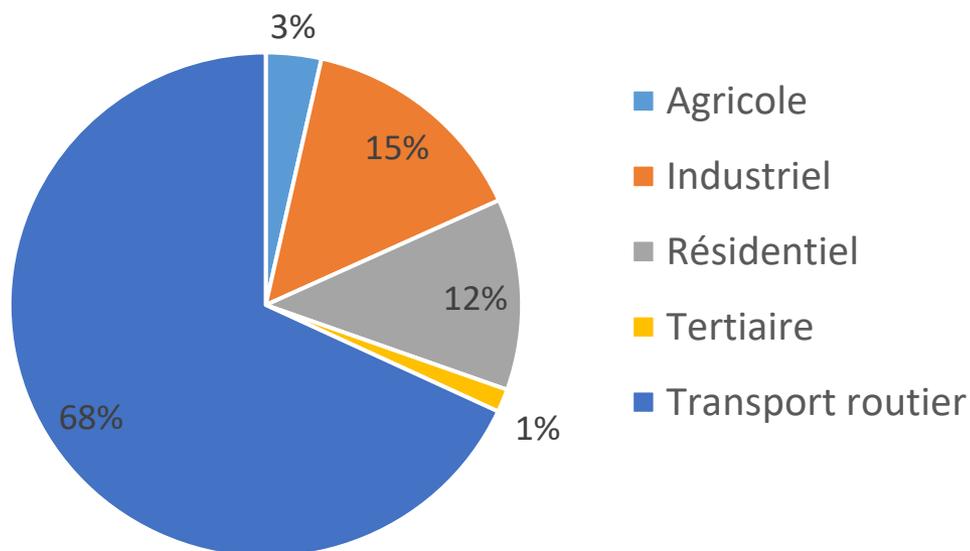


185 ktCO₂e

Soit 7.1 tCO₂e par habitant

Région Occitanie : 5 tCO₂e /hab.

Emissions de GES par secteur en 2017



**Le transport :
1er secteur à enjeux**

Les entreprises du territoire

⚡ 1^{er} consommateur ☁️ CO₂ 2^{ème} émetteur

2/3 des établissements associés au secteur **tertiaire**
1/4 des emplois dans **l'industrie**

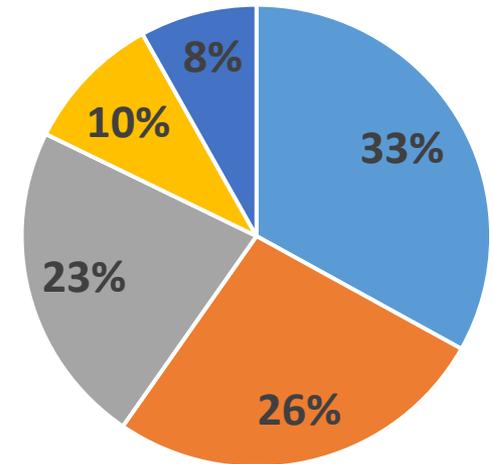


- Un secteur industriel en déclin



- Dispositifs pour permettre la transition du secteur (SRDEII , programme territoire d'industrie)
- Développement de filières Clean Tech et Green Tech au travers de l'association Cleantech Vallée

Emplois selon le secteur d'activités



- Commerce, services divers
- Industrie
- Admin., enseignement, santé, action sociale
- Agriculture
- Construction

ENJEUX du secteur industrie/entreprise

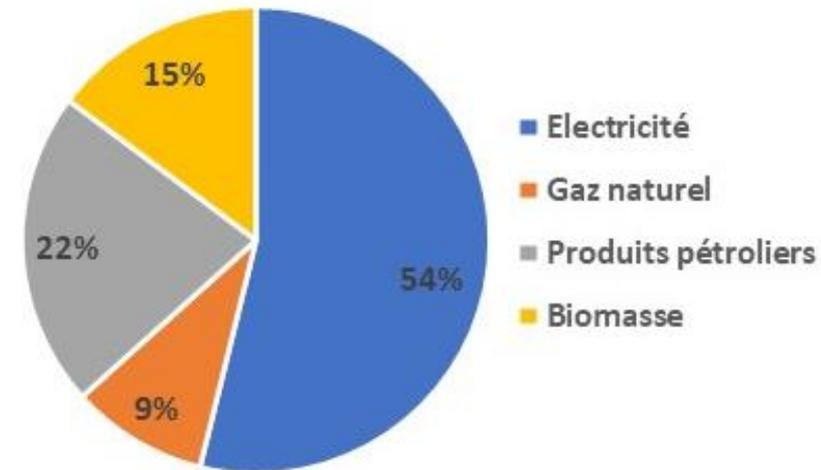
- Le maintien d'une activité économique dynamique et innovante
- Le développement d'une industrie plus verte
- Le déploiement de solutions de production d'énergies renouvelables
- L'amélioration de la qualité de l'air

Le secteur résidentiel

⚡ 3^{ème} consommateur ☁️ CO₂ 3^{ème} émetteur

13 300 logements dont 82% de résidences principales

Consommation d'énergie du résidentiel par type
2017



- Logements de grandes tailles et anciens
- Des ménages affectés en précarité énergétique



- Des dispositifs d'aide existants (ANAH, Ma PrimRenov,...)
- Utilisation du bois énergie

ENJEUX pour l'habitat

- Le maintien de la qualité et le niveau de vie des habitants
- Le maintien des dispositifs de rénovation énergétique
- Le développement de solutions alternatives aux énergies fossiles
- La lutte contre l'étalement urbain

SONDAGE

Selon vous, quelle est la part d'énergie renouvelable par rapport à la consommation totale d'énergie sur le territoire de la CC Pont du Gard ?



La production d'énergie renouvelable

9% des besoins en énergie de la CCPG peuvent aujourd'hui être couverts par la **production d'énergies renouvelables locales**

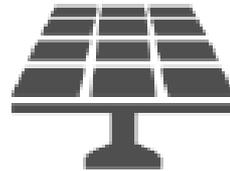
Un objectif régional de 100% à l'horizon 2050

65%



Bois - énergie

35%



Solaire photovoltaïque

Des potentiels de développement importants sur le territoire



SOLAIRE

Thermique +
Photovoltaïque



BOIS ÉNERGIE

D'importantes surfaces
forestières



MÉTHANISATION

Biomasse agricole +
Boues de STEP + déchets



La stratégie climat-air-énergie du territoire



La stratégie PCAET partagée par la CCPG et la CAGR

Ambition 1 Pour un territoire sobre en énergie

Objectif 1.1 Se déplacer / transporter moins et mieux

Objectif 1.2 Vivre et travailler dans des bâtiments performants

Objectif 1.3 Coopérer avec les acteurs économiques du tertiaire et de l'industrie

Ambition 2 Pour un territoire plus vertueux

Objectif 2.1 Consommer et produire localement

Objectif 2.2 Développer les énergies renouvelables en préservant la qualité paysagère

Objectif 2.3 Tendre vers un territoire zéro déchet

Objectif 2.4 Développer l'économie circulaire

Ambition 3 Pour un territoire préservé et résilient

Objectif 3.1 Gérer durablement les espaces naturels

Objectif 3.2 Maîtriser la ressource en eau

Objectif 3.3 Accompagner l'adaptation des systèmes agricoles et forestiers

Objectif 3.4 Développer un tourisme durable

Objectif 3.5 Renforcer la culture du risque

Ambition 4 Pour des collectivités éco-exemplaires

Objectif 4.1 Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable

Objectif 4.2 Faire vivre le Plan Climat

Objectif 4.3 Conduire une stratégie de transition dans les pratiques des collectivités



La construction concertée du plan d'actions



Animation de 3 groupes en parallèle

3 thématiques de travail:

Logements

Entreprises

Energies Renouvelables

Objectifs de l'atelier:

- ▶ Faire remonter les idées de chacun
- ▶ Approfondir 3 propositions d'actions concrètes

Vous allez être dirigés dans la thématique choisie lors de votre inscription

Retour en plénière à 15h45



Retours des groupes thématiques

Présentation des propositions travaillées



Propositions issues du travail en groupe

Logements

- ▶ Mettre en place une stratégie et un plan de communication à destination des particuliers
- ▶ Structurer la mise en place d'un guichet unique
- ▶ Accompagner les communes membres dans la prise en compte de la qualité architecturale

Entreprises

- ▶ Accompagner vers un financement et une connaissance des aides aux entreprises (entre 5-100 salariés) sur la rénovation énergétique

Energies Renouvelables

- ▶ Développer le solaire (PV et thermique) sur le territoire notamment sur les nouvelles constructions
- ▶ Développer la filière méthanisation
- ▶ Accompagner à la mise en place d'EnR auprès des particuliers et des entreprises



Les prochaines étapes



Prochaines étapes :

Demain 2 nouveaux ateliers

CONCERTATION PARTENARIALE : 3 ATELIERS THÉMATIQUES

Energie

Logements entreprises,, énergies renouvelables

LUNDI 03 MAI de 14h à 16h

Ressources naturelles

Agriculture-circuits courts, espaces naturels, Ressources en eau

MARDI 04 MAI de 14h à 16h

Changements de pratiques

Déplacements, gestion des déchets/Economie circulaire,
Gestion des risques/ Aménagement du territoire

MARDI 04 MAI de 18h à 20h

N'hésitez pas à faire remonter vos **remarques** ou vos **propositions d'actions** par mail à l'adresse suivante **jusqu'au 21 MAI** :

planclimat@cc-pontdugard.fr

Slogan de votre Plan Climat

**Venez proposer vos idées de slogan
pour votre PCAET**

La CCPG lance un appel à proposition pour donner un slogan à notre Plan Climat.

Toutes les propositions seront étudiées par les élus.

Les 5 meilleures seront mises au vote du public sur le site internet et réseaux sociaux.

Clôture des propositions le 21 MAI

A vous de jouer !



Merci de votre attention !

Emilie ANDORNO – CC Pont du Gard
planclimat@cc-pontdugard.fr

Caroline LARRERE- AD3E Conseil
c.larrere@ad3e.fr





PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT DU GARD

Atelier de concertation n°2

Ressources naturelles

Mardi 04 mai 2021
14h- 16h





Déroulé

- ➔ **14H- ACCUEIL- INTRODUCTION**
- ➔ **14H15 PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE PCAET
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD**
- ➔ **14H40- TRAVAIL COLLECTIF EN GROUPE**
- ➔ **15H45 - RESTITUTION DES TRAVAUX**
- ➔ **16H– CLÔTURE DE L'ATELIER**



La démarche PCAET



Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Un projet de développement durable du territoire



1 planète, 1 plan

C'est quoi ?

Un projet territorial de développement durable sur 6 ans et portant sur les thématiques climat, air et énergie :

- ▶ Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Adaptation au changement climatique
- ▶ Sobriété énergétique
- ▶ Qualité de l'air
- ▶ Développement des énergies renouvelables

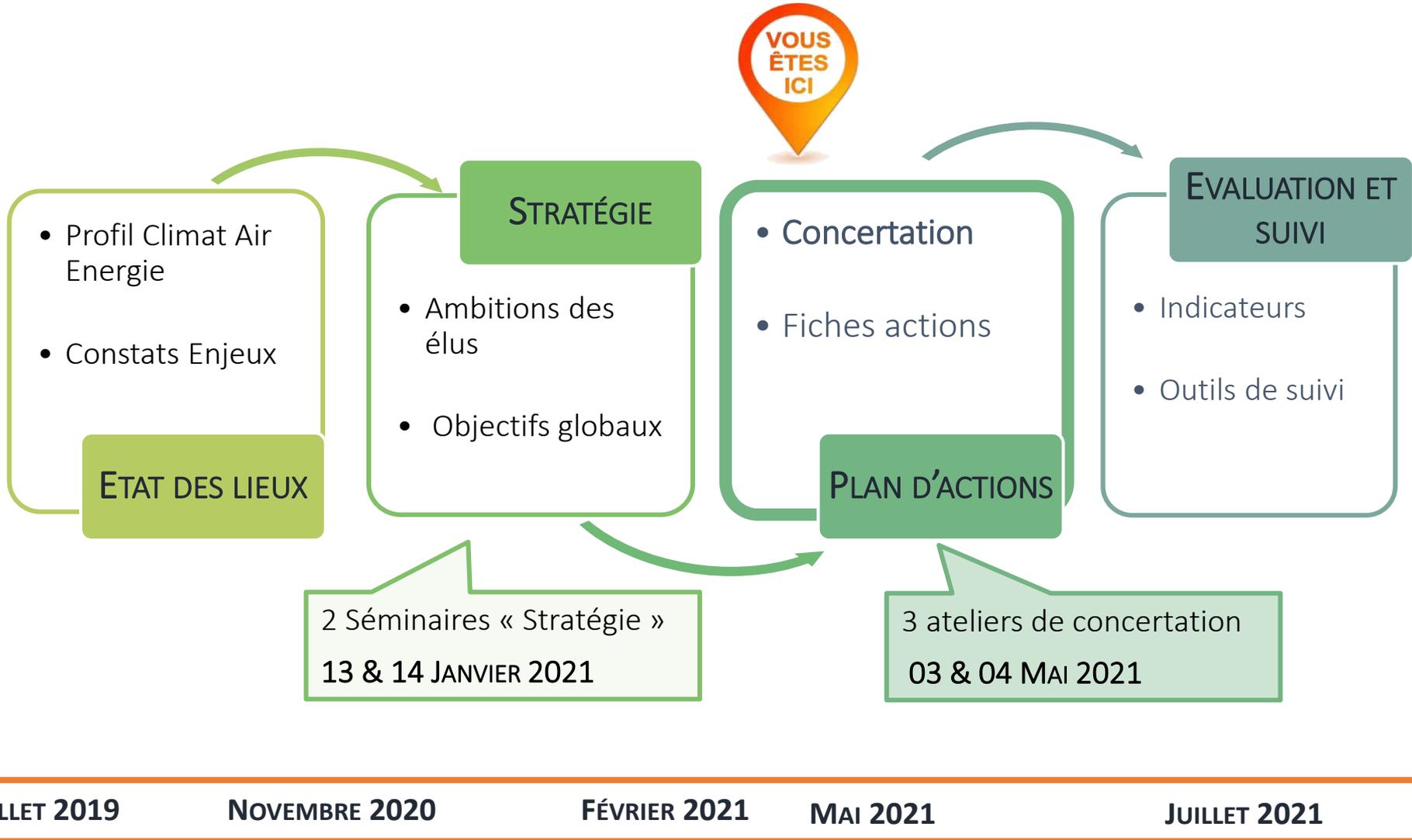
Tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens et collectivités) du territoire sont mobilisés et impliqués.

La CCPG est coordinatrice de la transition énergétique de son territoire. Elle a pour rôle de :

- ▶ Intégrer les enjeux énergie-climat dans ses compétences
- ▶ Travailler avec un réseau de partenaires à la mise en action
- ▶ Assurer le suivi et l'évaluation du plan

Avec qui ?

Qu'est-ce qu'un PCAET ?





Les enjeux climat-air-énergie du territoire De la CC Pont du Gard



La Communauté de communes du Pont du Gard

Un territoire engagé dans la transition écologique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



Région : Occitanie
Département : Gard

Territoire : 17 communes
Superficie : 243 km²
Habitants : 25 889

- ★ Un territoire à la qualité de vie attractive
- ★ Un **cadre naturel** et paysager exceptionnel
- ★ Une économie locale organisée autour de l'industrie/l'artisanat, l'agriculture (viticulture) et le tourisme

UN TERRITOIRE ENGAGÉ



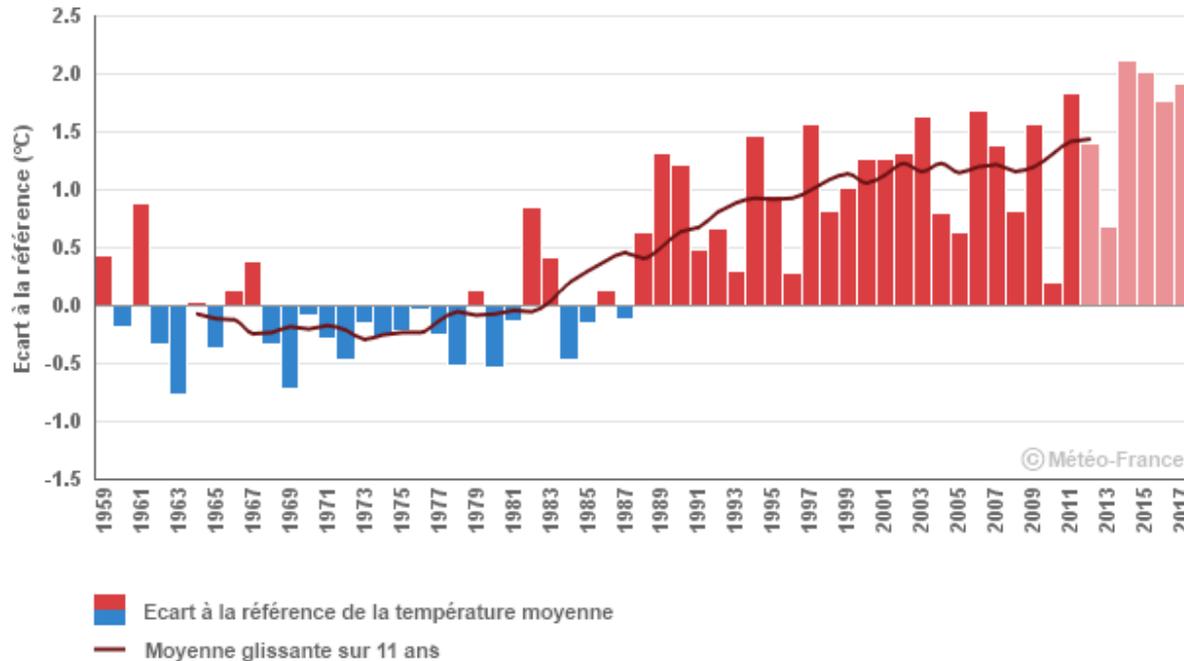
SONDAGE

Selon vous, de combien a augmenté la température annuelle moyenne au cours de 50 dernières années sur le territoire de la CC Pont du Gard ?



Les évolutions climatiques du territoire

Un climat méditerranéen qui se réchauffe



*Ecart à la référence 1961-1990 de la températures moyennes annuelles
à la station Nîmes-Courbessac, Source Météo France*

Evolutions climatiques observées:

↗ de la température moyenne annuelle de + 1,5°C sur la période 1959-2009

↘ des précipitations plutôt marquée l'hiver, avec un cumul annuel très variable d'une année à l'autre

La vulnérabilité au changement climatique

Des impacts à anticiper

PROJECTIONS



PRÉVISION D'UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES LOCALES DE **+4°C**
À L'HORIZON 2100 (SCÉNARIO TENDANCIEL)



PAS DE TENDANCES MARQUÉES SUR L'ÉVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS MAIS DES
CONTRASTES SAISONNIERS ACCENTUÉS



PÉRIODES DE **SÉCHERESSES** PLUS FRÉQUENTES



DES PHÉNOMÈNES TOUJOURS PLUS EXTRÊMES À ENVISAGER



DES IMPACTS À ANTICIPER SUR LES RESSOURCES NATURELLES DE LA CCPG

- ➔ FRAGILISATION DES **ÉCOSYSTÈMES** (RAPIDITÉ D'ADAPTATION// ESPÈCES INVASIVES)
- ➔ FRAGILISATION DE LA **RESSOURCE EN EAU** DISPONIBLE (QUALITATIF ET QUANTITATIF)
- ➔ ÉVOLUTION DES BESOINS ET DES USAGES DE L'EAU SOURCE DE CONFLITS:
AGRICULTURE, DOMESTIQUE, TOURISME
- ➔ FRAGILISATION DES **ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES** notamment AGRICULTURE
et TOURISME



SONDAGE

Selon vous, quelle est la part de surface artificialisée sur le territoire de la CC Pont du Gard?



Les espaces naturels

L'importance de la préservation des sols naturels et agricoles

La CCPG -Un territoire à dominante agricole

66% espaces agricoles

25% forêts

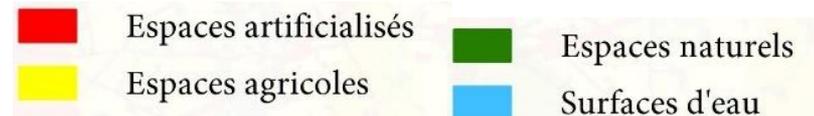
8% sols artificialisés

Un potentiel de séquestration carbone important

+ 20 ktCO₂e/ an

La CCPG –Une biodiversité à préserver

Le territoire présente une multitude de sites à préserver (5 sites Natura 2000-10 ZNIEFF)



Les espaces agricoles (45%) et surfaces forestières (40%) ont une capacité de stockage à préserver et mettre en valeur

Le secteur agricole

8 000 ha SAU dont 63% dédié à la viticulture

9,7% des emplois dans l'agriculture contre 1,7% au niveau national.

- 
- Déclin des surfaces agricoles utiles (- 22% en 10 ans)
 - Impacté par les aléas au changement climatique
 - Des besoins accrus en eau

- 
- Secteurs à forte valeur ajoutée (vignes et oliviers)
 - Un fort potentiel pour le déploiement des circuits courts
 - Un **gisement méthanisable à valoriser**



ENJEUX du secteur agricole

- Le maintien des paysages agricoles emblématiques
- Le développement de filières locales et durables
- L'adaptation des pratiques aux évolutions climatiques
- L'amélioration de la qualité de l'air et des milieux
- Le déploiement de solutions de production d'énergies renouvelables



La stratégie climat-air-énergie du territoire



La stratégie PCAET partagée par la CCPG et la CAGR

Ambition 1 Pour un territoire sobre en énergie

Objectif 1.1 Se déplacer / transporter moins et mieux

Objectif 1.2 Vivre et travailler dans des bâtiments performants

Objectif 1.3 Coopérer avec les acteurs économiques du tertiaire et de l'industrie

Ambition 2 Pour un territoire plus vertueux

Objectif 2.1 Consommer et produire localement

Objectif 2.2 Développer les énergies renouvelables en préservant la qualité paysagère

Objectif 2.3 Tendre vers un territoire zéro déchet

Objectif 2.4 Développer l'économie circulaire

Ambition 3 Pour un territoire préservé et résilient

Objectif 3.1 Gérer durablement les espaces naturels

Objectif 3.2 Maîtriser la ressource en eau

Objectif 3.3 Accompagner l'adaptation des systèmes agricoles et forestiers

Objectif 3.4 Développer un tourisme durable

Objectif 3.5 Renforcer la culture du risque

Ambition 4 Pour des collectivités éco-exemplaires

Objectif 4.1 Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable

Objectif 4.2 Faire vivre le Plan Climat

Objectif 4.3 Conduire une stratégie de transition dans les pratiques des collectivités



La construction concertée du plan d'actions



Animation de 3 groupes en parallèle

3 thématiques de travail:

Agriculture/ Circuits courts

Espaces naturels

Ressource en eau

Objectifs de l'atelier:

- ▶ Faire remonter les idées de chacun
- ▶ Approfondir 3 propositions d'actions concrètes

Vous allez être dirigés dans la thématique choisie lors de votre inscription

Retour en plénière à 15h45



Retours des groupes thématiques

Présentation des propositions travaillées





Propositions issues du travail en groupe

Agriculture/ Circuits courts

- ▶ Mettre en place une régie agricole pour l'approvisionnement des écoles
- ▶ Développer une plateforme locale des produits agricoles (plutôt à destination des professionnels)
- ▶ Mener un Programme Alimentaire Territorial

Espaces naturels

- ▶ Rédiger une stratégie de gestion des espaces naturels
- ▶ Mettre en place un observatoire sur certains espaces naturels
- ▶ Définir des actions ciblées auprès des communes

Ressource en eau

- ▶ Accompagner les particuliers et les collectivités sur les économies en eau
- ▶ Maintenir de la qualité de l'eau sur le territoire



Les prochaines étapes



Prochaines étapes :

1 atelier ce soir

CONCERTATION PARTENARIALE : 3 ATELIERS THÉMATIQUES

Energie

Logements entreprises,, énergies renouvelables

LUNDI 03 MAI de 14h à 16h

Ressources naturelles

Agriculture, espaces naturels, Ressources en eau

MARDI 04 MAI de 14h à 16h

Changements de pratiques

Déplacements, gestion des déchets/Economie circulaire,
Gestion des risques/ Aménagement du territoire

MARDI 04 MAI de 18h à 20h

N'hésitez pas à faire remonter vos **remarques** ou vos **propositions d'actions** par mail à l'adresse suivante **jusqu'au 21 MAI** :

planclimat@cc-pontdugard.fr

Slogan de votre Plan Climat

**Venez proposer vos idées de slogan
pour votre PCAET**

La CCPG lance un appel à proposition pour donner un slogan à notre Plan Climat.

Toutes les propositions seront étudiées par les élus.

Les 5 meilleures seront mises au vote du public sur le site internet et réseaux sociaux.

Clôture des propositions le 21 MAI

A vous de jouer !



Merci de votre attention !

Emilie ANDORNO – CC Pont du Gard
planclimat@cc-pontdugard.fr

Caroline LARRERE- AD3E Conseil
c.larrere@ad3e.fr





PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT DU GARD

Atelier de concertation n°3
Changements de pratiques

Mardi 04 mai 2021
18h- 20h



Déroulé

- ➔ **18H- ACCUEIL- INTRODUCTION**
- ➔ **18H15 PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE PCAET
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD**
- ➔ **18H40- TRAVAIL COLLECTIF EN GROUPE**
- ➔ **19H45 - RESTITUTION DES TRAVAUX**
- ➔ **20H- CLÔTURE DE L'ATELIER**



La démarche PCAET



Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Un projet de développement durable du territoire



1 planète, 1 plan

C'est quoi ?

Un projet territorial de développement durable sur 6 ans et portant sur les thématiques climat, air et énergie :

- ▶ Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Adaptation au changement climatique
- ▶ Sobriété énergétique
- ▶ Qualité de l'air
- ▶ Développement des énergies renouvelables

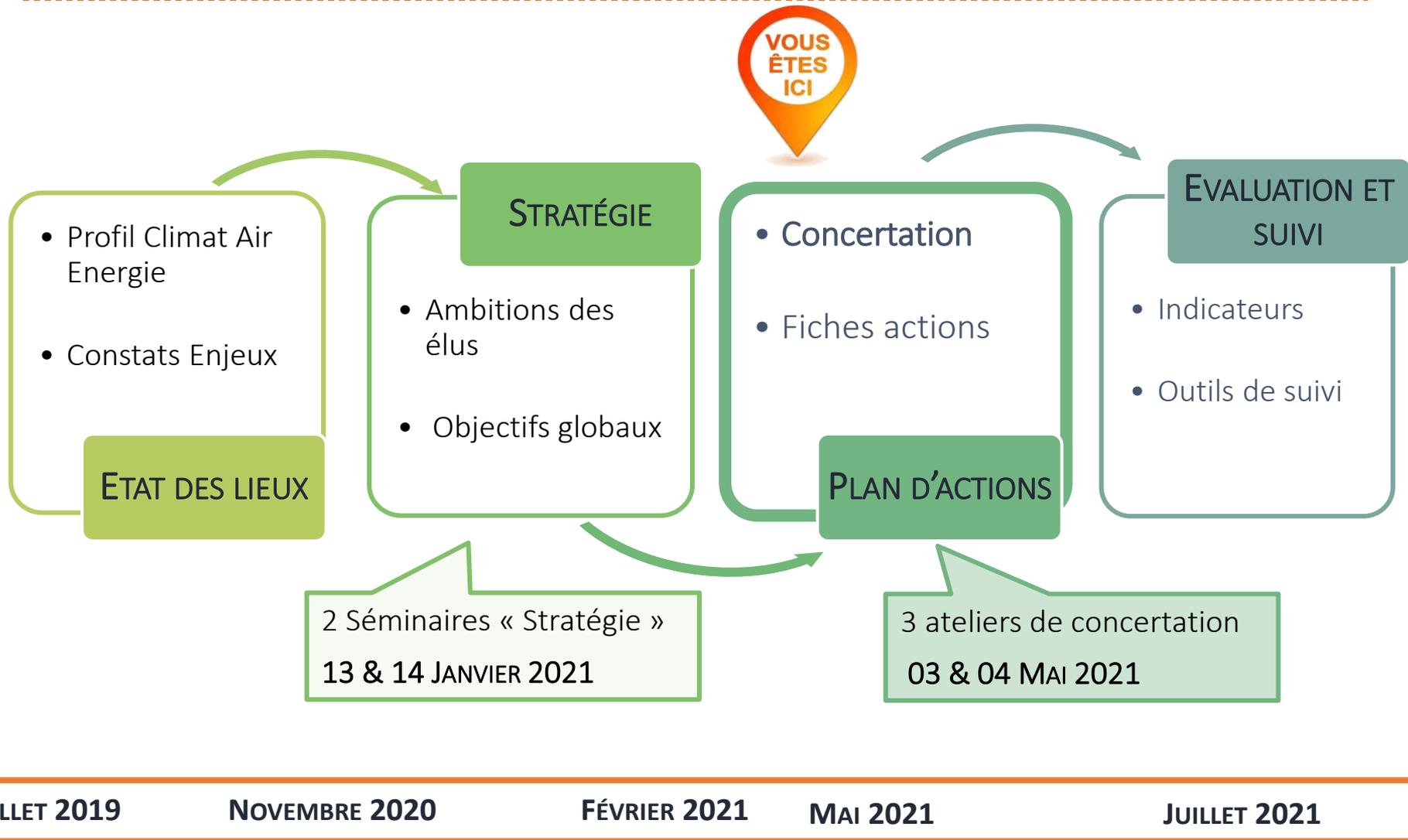
Tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens et collectivités) du territoire sont mobilisés et impliqués.

La CCPG est coordinatrice de la transition énergétique de son territoire. Elle a pour rôle de :

- ▶ Intégrer les enjeux énergie-climat dans ses compétences
- ▶ Travailler avec un réseau de partenaires à la mise en action
- ▶ Assurer le suivi et l'évaluation du plan

Avec qui ?

Qu'est-ce qu'un PCAET ?





Les enjeux climat-air-énergie du territoire De la CC Pont du Gard



La Communauté de communes du Pont du Gard

Un territoire engagé dans la transition écologique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



Région : Occitanie
Département : Gard

Territoire : 17 communes
Superficie : 243 km²
Habitants : 25 889

- ★ Un territoire à la qualité de vie attractive
- ★ Un **cadre naturel** et paysager exceptionnel
- ★ Une économie locale organisée autour de l'industrie/l'artisanat, l'agriculture (viticulture) et le tourisme

UN TERRITOIRE ENGAGÉ



Les consommations d'énergie

La prépondérance de l'industrie

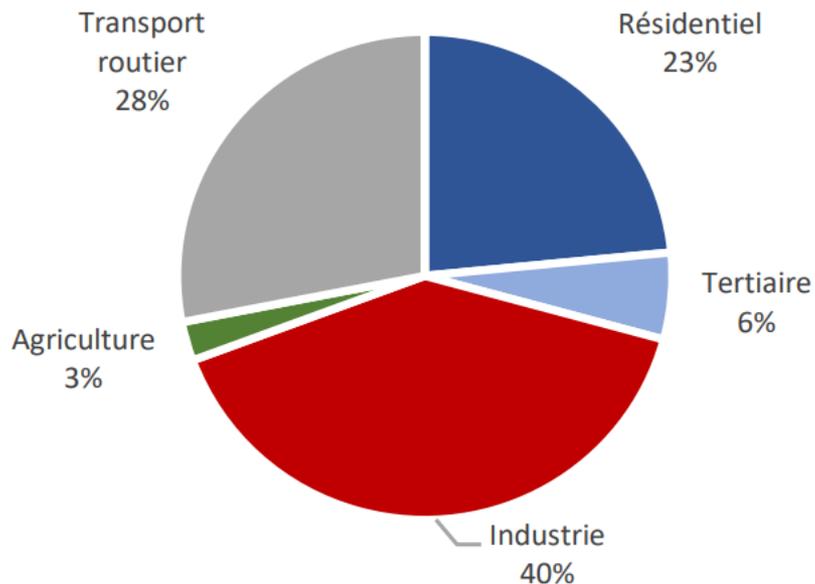


686 GWh

Soit 26 MWh par habitant

Région Occitanie : 21 Mwh/hab.

Consommations d'énergie par secteur en 2017



Des besoins énergétiques associés aux **activités du territoire**

(industrie, transports, habitat)



Forte dépendance aux énergies fossiles (63%) et à l'électricité (33%)

Ces consommations sont à l'origine de 96% des émissions du territoire



Selon vous, quelle est le secteur le plus émissif de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire de la CC Pont du Gard?





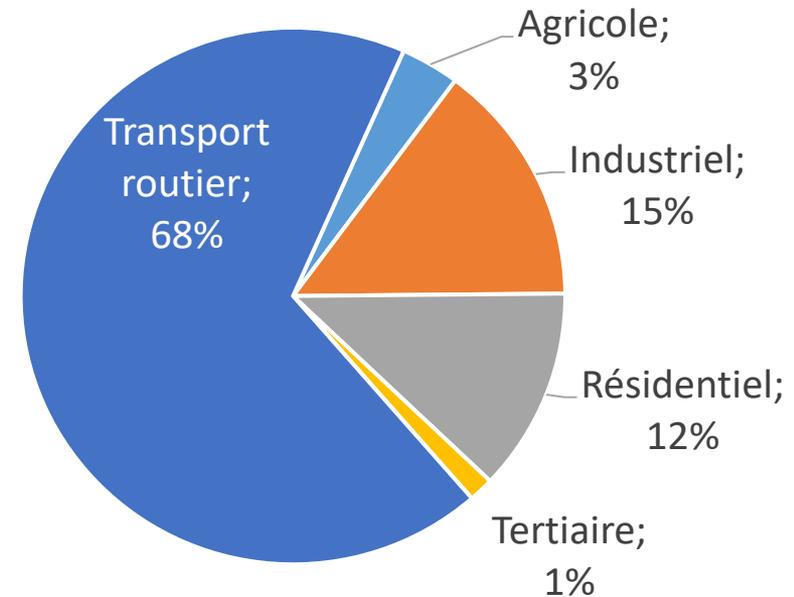
Le transport routier

⚡ 2^{ème} consommateur  1^{er} émetteur

Un territoire dépendant de la voiture

- ▶ Réseau routier développé : Languedocienne (A9) + N100 (liaison Avignon Nîmes)
- ▶ 89% des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail
- ▶ 1^{er} émetteur de NOx du territoire

Emissions de GES par secteur en 2017



ENJEUX du secteur des transports

- Le développement des alternatives à la voiture individuelle
- L'amélioration de la qualité de vie
- Le développement d'alternatives au fret routier : gares fluviales et ferrées aménagements urbains des abords)



Selon vous, quelle est la quantité de déchets produite sur le territoire de la CC Pont du Gard?





Les déchets

La collecte

En 2018, le territoire a produit **968 kg/hab.** de déchets (tous types)

*Région Occitanie: 600 kg/hab.
Département Gard : 720 kg/hab.*

Le tri et le traitement :

- ▶ 4 déchèteries du territoire : Aramon, Comps, Fournès et Meynes
- ▶ 1 unité de valorisation énergétique de Nîmes
- ▶ Seuls **4%** des déchets collectés partent vers l'incinération

ENJEUX du secteur Déchets

- La réduction des déchets à la source
- Le changement de consommation des usagers (tri/ recyclage)
- La valorisation systématique des déchets produits

La vulnérabilité au changement climatique

Des impacts sur l'aménagement du territoire

PROJECTIONS



PRÉVISION D'UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES LOCALES DE **+4°C**
À L'HORIZON 2100 (SCÉNARIO TENDANCIEL)



PAS DE TENDANCES MARQUÉES SUR L'ÉVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS MAIS DES
CONTRASTES SAISONNIERS ACCENTUÉS



PÉRIODES DE **SÉCHERESSES** PLUS FRÉQUENTES



DES **PHÉNOMÈNES TOUJOURS PLUS EXTRÊMES** À ENVISAGER



IMPACTS À ANTICIPER SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA CCPG

- ➔ AUGMENTATION DES **RISQUES NATURELS** : RISQUE D'INONDATION, FEUX DE FORÊT ET DU RISQUE DE RGA ACCRUS
- ➔ IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR LES **BIENS PUBLICS/ PRIVÉS** EN LIEN AVEC LA RECRUDESCENCE DE PHÉNOMÈNES EXTRÊMES
- ➔ IMPACTS SUR LES **AMÉNAGEMENTS URBAINS** ET LA POPULATION
- ➔ FRAGILISATION DES **ÉCOSYSTÈMES** EN LIEN AVEC L'ÉTALEMENT URBAIN





La stratégie climat-air-énergie du territoire



La stratégie PCAET partagée par la CCPG et la CAGR

Ambition 1 Pour un territoire sobre en énergie

Objectif 1.1 Se déplacer / transporter moins et mieux

Objectif 1.2 Vivre et travailler dans des bâtiments performants

Objectif 1.3 Coopérer avec les acteurs économiques du tertiaire et de l'industrie

Ambition 2 Pour un territoire plus vertueux

Objectif 2.1 Consommer et produire localement

Objectif 2.2 Développer les énergies renouvelables en préservant la qualité paysagère

Objectif 2.3 Tendre vers un territoire zéro déchet

Objectif 2.4 Développer l'économie circulaire

Ambition 3 Pour un territoire préservé et résilient

Objectif 3.1 Gérer durablement les espaces naturels

Objectif 3.2 Maîtriser la ressource en eau

Objectif 3.3 Accompagner l'adaptation des systèmes agricoles et forestiers

Objectif 3.4 Développer un tourisme durable

Objectif 3.5 Renforcer la culture du risque

Ambition 4 Pour des collectivités éco-exemplaires

Objectif 4.1 Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable

Objectif 4.2 Faire vivre le Plan Climat

Objectif 4.3 Conduire une stratégie de transition dans les pratiques des collectivités



La construction concertée du plan d'actions



Animation de 3 groupes en parallèle

3 thématiques de travail:

Déplacements

Gestion des déchets / Economie circulaire

Gestion des risques/ Aménagement du territoire

Objectifs de l'atelier:

- ▶ Faire remonter les idées de chacun
- ▶ Approfondir 3 propositions d'actions concrètes

Vous allez être dirigés dans la thématique choisie lors de votre inscription

Retour en plénière à 19h45



Retours des groupes thématiques

Présentation des propositions travaillées





Propositions issues du travail en groupe

Déplacements

- ▶ Développer les transports en commun (TC) et le ferroviaire
- ▶ Favoriser le covoiturage
- ▶ Définir un schéma des déplacements vélo entre les villages

Gestion des déchets / Economie circulaire

- ▶ Communiquer/ homogénéiser les actions existants
- ▶ Réaliser un état de lieux de compétence existantes (faire travailler les asso et les professionnels ensemble)

Gestion des risques/ Aménagement du territoire

- ▶ Sensibiliser la population et les élus à la gestion des risques naturels
- ▶ Anticiper l'évolution des risques face au changement climatique dans toute politique d'aménagement
- ▶ Accompagner les propriétaires /collectivités dans la protection de leur bâti



Les prochaines étapes



Prochaines étapes :

Structuration du plan d'actions

CONCERTATION PARTENARIALE : 3 ATELIERS THÉMATIQUES

Energie

Logements entreprises,, énergies renouvelables

LUNDI 03 MAI de 14h à 16h

Ressources naturelles

agriculture, espaces naturels, Ressources en eau

MARDI 04 MAI de 14h à 16h

Changements de pratiques

Déplacements, gestion des déchets/Economie circulaire,
Gestion des risques/ Aménagement du territoire

MARDI 04 MAI de 18h à 20h

N'hésitez pas à faire remonter vos **remarques** ou vos **propositions d'actions** par mail à l'adresse suivante **jusqu'au 21 MAI** :

planclimat@cc-pontdugard.fr

Slogan de votre Plan Climat

**Venez proposer vos idées de slogan
pour votre PCAET**

La CCPG lance un appel à proposition pour donner un slogan à notre Plan Climat.

Toutes les propositions seront étudiées par les élus.

Les 5 meilleures seront mises au vote du public sur le site internet et réseaux sociaux.

Clôture des propositions le 21 MAI

A vous de jouer !



Merci de votre attention !

Emilie ANDORNO – CC Pont du Gard
planclimat@cc-pontdugard.fr

Caroline LARRERE- AD3E Conseil
c.larrere@ad3e.fr

